



PROJET TERRITORIAL SPORT ADAPTÉ BRETAGNE 2026-2029

Préambule

Méthode de co-construction du Projet territorial Sport Adapté Bretagne

1. Organisation d'un temps de bilan du PTSA 2022-2025 par la Ligue en juin 2025 à Ploufragan avec tous les clubs, CDSAs bretons et la Ligue invités
2. Invitation aux ateliers de travail organisés lors de la semaine fédérale menés auprès de 45 élus issus de tous les échelons les 28 et 29 juin 2025 à Talence pour définir les grands axes du projet 2025-2029 ;
3. Participation aux ateliers de travail organisés lors de la suite de la semaine fédérale de juillet à Talence avec 140 techniciens professionnels venus de toute la France afin d'enrichir et d'approfondir les axes stratégiques identifiés par les élus pour le nouveau projet fédéral.
4. Décision commune d'un seul projet commun aux 4 territoires Breton
Organisation Réunion avec les élus des Comités directeurs des 4 CDSA bretons et de la Ligue pour échanger sur le modèle de projet choisi pour 2026-2029.
Le vote collectif a été un projet territorial commun aux 5 entités (4 CDSA et la Ligue), et des plans d'action propre à chaque acteur.
5. Organisation d'un diagnostic sur les territoires
6. Réalisation d'un travail d'analyse et de synthèse par la Ligue, et de rapprochement avec le projet fédéral
7. Priorisation politique commune établis par les élus des 4 CDSA et de la Ligue
8. Vote du projet par chacun des Comités directeurs des 4 CDSA bretons et de la Ligue

OBJET SOCIAL / FINALITÉ

"Offrir à toute personne handicapée mentale, psychique ou présentant des troubles de l'adaptation, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté"... et accompagner les personnes en situation de handicap mental ou psychique à l'exercice de la vie associative dans toutes ses composantes.

La FFSA : son rôle, ses valeurs, ses actions

La FFSA a la charge d'organiser, de développer et de promouvoir la pratique sportive des personnes présentant des troubles psychiques ou des troubles neurodéveloppementaux (TND) tels que ceux du développement intellectuel (TDI), ceux du spectre de l'autisme (TSA), ou ceux du trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Un accompagnement spécifique depuis 50 ans

La FFSA développe un accompagnement spécifique, fondé sur la reconnaissance de la singularité de chaque sportif, de ses besoins particuliers, et de son projet personnel. Ce cadre de qualité permet à chacun de viser l'excellence, à sa manière, en donnant du sens à sa pratique. Chacun y vit un parcours émancipateur.

66 500 licenciés

La FFSA est la plus grande fédération sportive française pour personnes en situation de handicap. Elle est agréée par le Ministère chargé des Sports, délégataire de mission de service public et reconnue d'utilité publique. Elle est signataire du contrat d'engagement républicain.

Les missions de la Fédération Française du Sport Adapté

1. Offrir à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme, de vivre la passion du sport de son choix, dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté

-
2. Développer la pratique du Sport Adapté pour une meilleure accessibilité : licenciés, formateurs, officiels, encadrants, accompagnateurs aidants, disciplines, rencontres
 3. Développer le soutien au Sport Adapté : familles, établissements, associations, élus, administrations, entreprises...
 4. Les priorités de la FFSA sont d'assurer : le maintien en bonne santé, le développement des capacités personnelles, une meilleure intégration sociale

ENJEU PRINCIPAL

Positionner la FFSA comme la plus grande organisation inclusive par le sport des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du spectre autistique.

Une dimension éthique à valoriser.

→ Inclusion = choix

→ Se réaliser en tant que citoyen dans la vie associative Sport Adapté

NOTRE ENGAGEMENT

Le Contrat d'engagement républicain

Ses principes :

- Respect des lois de la République
- Liberté de conscience
- Liberté des membres de l'association
- Egalité et non discrimination
- Fraternité et prévention de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect des symboles de la République

ETAT DES LIEUX : à réaliser

I. Caractéristique du territoire

Nombre de clubs

Nombre de CDSA

Professionnalisation

Fonctionnement associatif

Calendrier sportifs ...

Chiffres clefs

Projets Phares

Les actions

Etudier précisément avec l'outils de diagnostic fédéral

II. Public en situation de handicap en Bretagne

Nombre d'ESMS

Nombre et profils des PSH sur la région

III. Les Politiques public du territoire

Politiques des Conseils départementaux

Conférence régionale des financeurs

Conseil régional

ARS

Utiliser Mesure d'impact Académie

LA DEMARCHE DE REALISATION DU PROJET TERRITORIAL SPORT ADAPTE BRETON – PTSA Bretagne

à réaliser

Pourquoi un projet territorial ?

Comment a-t-il été conçu ?

1. Organisation Réunion avec les élus des Comités directeurs des 4 CDSA bretons et de la Ligue pour échanger sur le modèle de projet choisi pour 2026-2029.
Le vote collectif a été un projet territorial commun aux 5 entités (4 CDSA et la Ligue), et des plan d'action propre à chaque acteur
2. Organisation de 4 temps d'échanges départementaux animés par la Ligue, avec l'ensemble des acteurs du Sport Adapté en Bretagne : Clubs, CDSA et Ligue (sportifs, Académiciens, bénévoles, élus, professionnels...)
Une forte mobilisation autour d'échanges construits à partir de 7 thématiques : l'accessibilité, l'Académie du Sport Adapté, l'offre sportive, le réseau du handicap, la féminisation, le modèle économique

3. Réalisation d'un travail d'analyse et de synthèse par la Ligue, et de rapprochement avec le projet fédéral
4. Organisation d'un temps entre élus des Comités directeurs des 4 CDSA bretons et de la Ligue pour arbitrer et choisir les priorités régionales du Projet Territorial Sport Adapté
5. Vote du projet par chacun des Comités directeurs des 4 CDSA bretons et de la Ligue
6. Réalisation de 5 plan d'actions : un plan d'action par entités
7. Présentation et vote du projet associatif de chacun des acteurs lors de leurs Assemblée (Projet associatif = Projet Territorial Sport Adapté + Plan d'action)

Intérêt ?



Travail de proximité





Travail en direct avec les clubs : clubs impliqués dans le projet, et donc connaissance et implication du projet territorial et projet fédéral

Aide pour projet associatif des clubs

Projet construit à partir des besoins du territoire

Le PTSA Bretagne : un socle commun

Le PTSA Bretagne fixe désormais clairement :

-  un cap partagé,
-  des axes stratégiques lisibles,
-  des priorités communes assumées,
-  un rôle clarifié pour chaque acteur du mouvement.

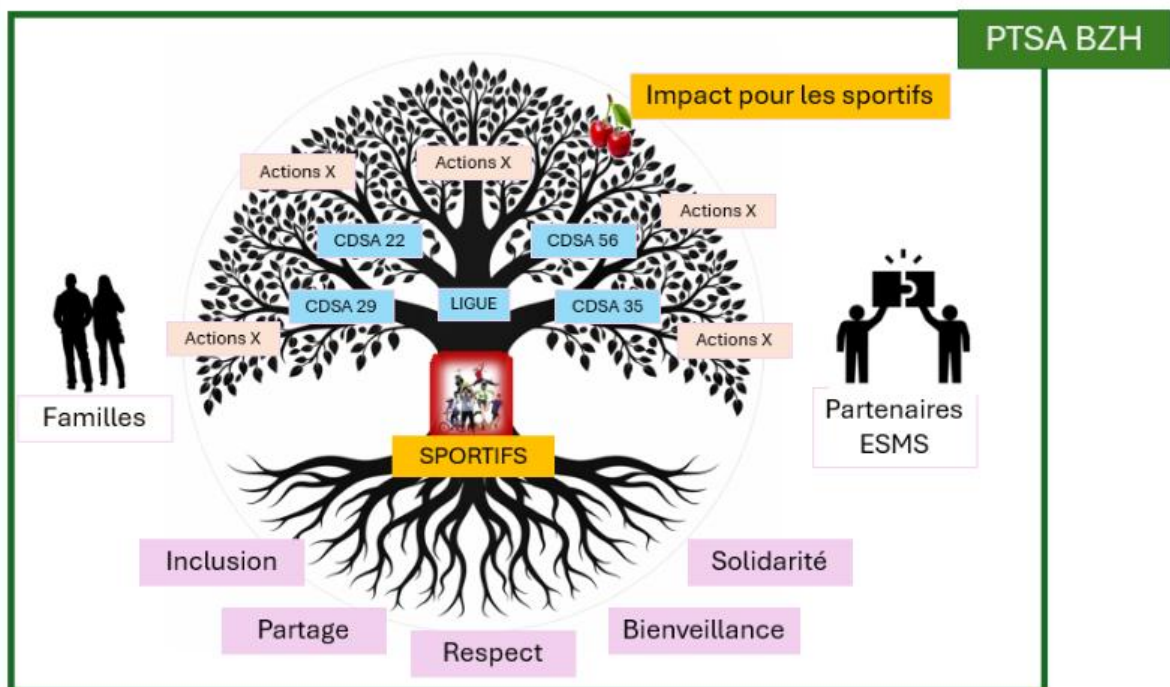
Il constitue le socle commun sur lequel la Ligue et chaque CDSA pourront s'appuyer pour agir de manière cohérente, tout en respectant les réalités locales.

Une construction collective et territoriale



Du projet Fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté au PROJET TERRITORIAL SPORT ADAPTE EN BRETAGNE

PROJET FÉDÉRAL
FFSA



Projets associatifs des clubs de la FFSA breton

Clarifier les missions des acteurs de la Fédération : qui fait quoi ?

Issu du projet fédéral 2025-2029

Les Clubs	Mise en œuvre de l'offre Sport Adapté et accueil des pratiquants	Accompagnement des parcours de vie, de progrès et d'engagement	Professionnalisation, formation et qualité de l'encadrement Implication dans l'ETR	Dynamique associative, gouvernance et pérennité	Ancrage territorial, inclusion et responsabilité sociétale
Les CDSA	Relais opérationnel de la politique fédérale et régionale	Animation, structuration et développement du réseau local (clubs, ESMS, Ref APS, partenaires) Maillage territorial	Déploiement de l'offre sportive et accès à la pratique Implication dans l'ETR	Accompagnement des parcours, de l'engagement et de l'inclusion des PSH	Coordination territoriale, partenariats et ressources (acteur de l'écosystème local Sport et Handicap)
Les Ligues	Relais stratégique et institutionnel de la politique fédérale	Coordination, structuration et animation du réseau régional et de l'ETR	Acteur régional de référence en formation et professionnalisation ; et sur le Haut Niveau	Valorise, diffuse et développe l'expertise Sport Adapté Développe des partenariats	Impulsion et promotion de l'inclusion, de l'engagement et de la citoyenneté des PSH
Echelon national	Définition de la vision, de l'identité et du cadre fédéral	Pilotage stratégique, innovation et développement du Sport Adapté	Acteur national de référence en formation, Haut Niveau, recherche et expertise	Développement de partenariats et représentation institutionnelle	Communication, valorisation et démocratie fédérale

LIGUE : Pilotage stratégique et expertise

Rôle clé : concevoir, coordonner et porter la vision régionale

- Décliner les orientations fédérales et nationales à l'échelle régionale
- Structurer les politiques sportives, de formation, d'inclusion et de féminisation
- Animer l'Équipe Technique Régionale et les instances régionales
- Être l'acteur ressource Sport et Handicap auprès des institutions régionales
- Produire, diffuser et harmoniser les outils, cadres et stratégies régionales

↓ Transmission vers les CDSA

- Orientations stratégiques
- Cadres techniques et accompagnement méthodologiques
- Offres de formation et dispositifs fédéraux

↑ Transmission vers échelon fédéral

- Données consolidées
- Retours d'expériences territoriaux
- Propositions d'évolution et besoins émergents

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX (CDSA) : Animation territoriale et accompagnement

Rôle clé : adapter, animer et déployer la stratégie sur le terrain

- Mettre en œuvre les orientations Ligue/Fédération au niveau départemental
- Animer le réseau local (clubs, ESMS, collectivités, partenaires)
- Développer l'offre sportive et le maillage territorial
- Accompagner les clubs dans leur structuration, leurs projets et partenariats
- Identifier les besoins, freins et leviers locaux et les faire remonter

↓ Transmission vers les clubs

- Accompagnement opérationnel
- Soutien au développement de l'offre
- Mise en réseau et coordination locale

↑ Remontée vers la Ligue

- Besoins du terrain
- Innovations et bonnes pratiques
- Difficultés structurelles ou émergentes

CLUBS : Mise en œuvre de la pratique et accompagnement des personnes

Rôle clé : accueillir, accompagner et faire vivre le Sport Adapté au quotidien

- Proposer une offre de pratique régulière, diversifiée et adaptée
- Accueillir, licencier et accompagner les sportifs dans leur parcours de vie
- Mettre en œuvre les programmes fédéraux et les projets éducatifs
- Favoriser l'engagement des PSH dans la vie associative et citoyenne
- Être acteurs de l'inclusion, de la mobilité, de la féminisation et du développement durable

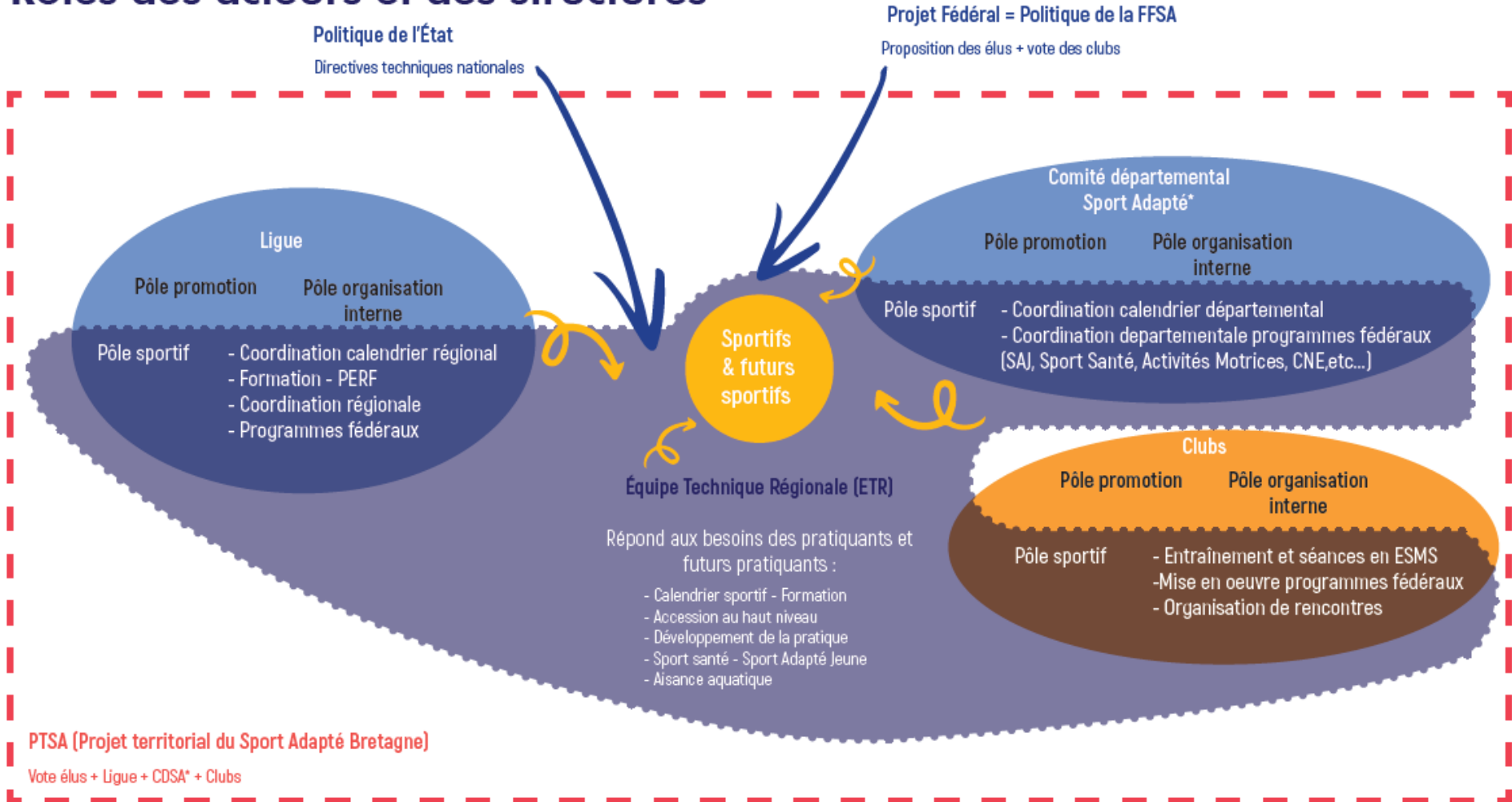
↑ Remontée vers les CDSA et la Ligue

- Besoins des sportifs et bénévoles
- Évolutions des pratiques
- Retours d'expérience et propositions d'amélioration

↓ Transmission des informations vers les sportifs

- Offre de pratique adaptée, sécurisée et régulière
- Accompagnement personnalisé des parcours de vie et sportifs
- Espaces d'engagement, de participation et de citoyenneté
- Valeurs d'inclusion, d'équité et de respect

Rôles des acteurs et des structures





PROJET

TERRITORIAL SPORT

ADAPTE EN BRETAGNE

PTSA Bretagne

2026-2029

Les axes du PTSA Bretagne

2026-2029

Identiques aux axes du Projet Fédéral de la FFSA

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 : Formaliser notre expertise du Parasport Adapté

Axe 1.2 : Diffuser notre expertise en interne et en externe

Axe 1.3 : Faire reconnaître notre expertise

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 : Permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps

Axe 3.3 : Valoriser toutes les formes d'excellence

Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive

Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des personnes en situation de Handicap

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 : Être un acteur ressource sur le sport et le handicap

INTRODUCTION

Trois priorités communes issues du croisement territoires / fédération

Le croisement entre les synthèses départementales et les axes fédéraux a permis de faire émerger trois priorités transversales, partagées par l'ensemble du territoire :

1. L'accessibilité à la pratique, sous toutes ses formes
2. L'accompagnement et la structuration des acteurs (clubs, encadrants, élus)
3. La valorisation des personnes, des parcours et de l'expertise du Sport Adapté

Ces priorités constituent **le fil rouge** du PTSA Bretagne 2025–2029.

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Dans un contexte où le parasport reste encore insuffisamment reconnu, la FFSA souhaite affirmer son rôle central et historique en faveur des pratiques sportives des personnes en situation de handicap présentant des troubles psychiques ou des troubles neurodéveloppementaux (TND) tels que ceux du développement intellectuel (TDI), ceux du spectre de l'autisme (TSA), ou ceux du trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Forte d'une expérience unique de terrain, la FFSA porte une vision inclusive du sport, qui replace le sportif au cœur de l'action et revendique une expertise spécifique et reconnue. Ce premier axe vise à consolider la position de référence nationale de la FFSA en matière de parasport adapté, en valorisant les savoir-faire, en renforçant la capacité d'innovation sociale et en développant une culture partagée de son expertise.

- **Objectif**

Renforcer la reconnaissance, la légitimité et l'influence de la FFSA en tant qu'acteur référent du parasport pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou TND. Pour cela, il est essentiel d'affirmer et de partager collectivement ce qui constitue l'expertise de la FFSA : une approche fondée sur des valeurs fortes, une expérience de terrain unique et une capacité d'accompagnement adaptée à la diversité des besoins et des projets de chacun. Cette identité commune doit permettre à la FFSA de rester incontournable, d'être reconnue nationalement et localement, et de porter une vision inclusive du sport accessible à tous. C'est d'apparaître pour tous comme l'acteur ressource sur les parasports adaptés.

- **Ambition**

- Être connu et reconnu par les publics, les institutions et les acteurs du sport et du handicap
- Réaffirmer l'identité et la place centrale des sportifs dans le mouvement
- Faire reconnaître les savoir-faire uniques en matière d'innovation sociale, d'expertise sportive, d'accompagnement et de respect de la personne

- Structurer et partager une dynamique de recherche (via une commission dédiée) en lien étroit avec les acteurs de terrain et le monde scientifique
- Valoriser l'expertise collective, en particulier celle des sportifs eux-mêmes, pour porter une parole forte et légitime à l'échelle nationale et locale
- Continuer le questionnement permanent de l'approche technique et pédagogique du Sport Adapté pour répondre aux besoins singuliers des personnes dont le handicap est invisible
- Valoriser et diffuser le savoir-faire en termes d'éligibilité et de classification de la FFSA

NOS PILLIERS :

Ce que le Sport Adapté m'apporte

À travers les acteurs présents lors des temps d'échanges sur les territoires, les apports convergent fortement autour de **6 grands piliers**, présents partout et exprimés avec constance.

Joie, plaisir, bien-être :

Espace de bonheur accessible et partagé



Rencontre, lien social, convivialité :

Lien humain et d'inclusion sociale



Partage, solidarité, entraides



Développement personnel et confiance :

Renforcement de l'estime de soi et donne une place valorisée à chacun



Valorisation, reconnaissance, expression



Santé, mouvement, équilibre de vie :

Santé physique et mentale



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Les besoins et envies des sportifs et personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Eléments recueillis lors des temps d'échanges et de diagnostics territoriaux bretons où était présents sportifs, familles, bénévoles, professionnels des clubs, CDSA et de la Ligue

La FFSA se positionne comme référence nationale et experte du sport pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou porteur de troubles du spectre autistique (TSA). Son rôle va bien au-delà de l'organisation d'activités sportives : il consiste à garantir un accueil sécurisé, adapté et valorisant, qui place le sportif au cœur de son parcours et de son projet personnel. Chaque projet sportif et d'engagement est construit à partir des aspirations, capacités et besoins individuels de la personne, afin de favoriser à la fois son épanouissement, sa progression et sa participation active. Grâce à son expérience unique de terrain, la FFSA combine expertise technique, savoir-faire pédagogique et innovation sociale pour répondre aux besoins spécifiques des pratiquants.

Les besoins identifiés proviennent des rencontres départementales et des échanges avec les sportifs, leurs familles, les bénévoles et les professionnels du Sport Adapté. Ces échanges montrent que, malgré l'engagement et l'expertise des acteurs, la FFSA reste encore trop peu connue, et que les familles et sportifs rencontrent souvent des difficultés pour accéder à une information claire et lisible sur l'offre de pratique adaptée à leurs besoins. Les besoins identifiés témoignent de la variété et de la complexité des attentes pour assurer une pratique sécurisée, épanouissante et réellement centrée sur le sportif.

Besoins identifiés :

- **Accompagnement individualisé et sécurisé :** Les sportifs et leurs familles ont besoin d'être encadrés par des clubs et des éducateurs formés, capables de sécuriser la pratique sur le plan physique et psychique, de s'adapter aux besoins spécifiques (sensoriels, cognitifs, moteurs) et de favoriser l'autonomie de chacun.
- **Projet sportif centré sur la personne :** Chaque parcours sportif doit être construit à partir du projet, des envies et des compétences de la personne. Les sportifs souhaitent comprendre, choisir et décider certains aspects de leur pratique, et être acteurs de leur progression, de leur rôle dans le club et de leur engagement associatif.
- **Parcours cohérents, lisibles et accessibles :** Les familles et sportifs ont besoin d'informations claires sur l'offre, les parcours, les dispositifs et les structures disponibles,

pour pouvoir s'engager sereinement. La lisibilité et la cohérence des formats, règlements et calendriers permettent un suivi structuré, motivant et sécurisé.

- **Valorisation et reconnaissance des compétences** : Les sportifs veulent être considérés comme des acteurs et non seulement comme des bénéficiaires. Les clubs doivent reconnaître et valoriser leurs compétences, leur implication et leur contribution au fonctionnement du club, afin de renforcer la confiance et la motivation.
- **Soutien à la visibilité et à la coordination** : Les clubs, bénévoles et professionnels ont besoin de soutien pour rendre visibles et explicites les besoins des sportifs, afin d'organiser un accueil durable et de qualité, respectueux des choix individuels et sécurisé sur le long terme, et en faisant du lien avec l'environnement du sportif.

Enjeu principal : Garantir une pratique sportive personnalisée, sécurisée, valorisante et durable, où chaque projet sportif est construit à partir du projet individuel de la personne, tout en rendant l'offre visible, lisible et compréhensible pour les familles et les sportifs. L'expertise et l'accompagnement spécifique de la FFSA sont essentiels pour structurer des parcours cohérents et sécurisés, qui respectent les choix, les besoins et la sécurité psychique et physique des personnes, notamment pour les handicaps invisibles.

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Diagnostic territorial

Les forces et leviers identifiés

1. Une culture d'accueil inclusive déjà bien ancrée

Le territoire bénéficie d'une dynamique positive d'accueil des personnes en situation de handicap, fondée sur la bienveillance, la sécurité affective et la valorisation des pratiquants. Les clubs engagés s'appuient sur des pratiques sécurisantes favorisant la mise en confiance des sportifs et des familles, notamment pour les publics les plus éloignés de la pratique.

Enjeu identifié : Consolider cette culture commune pour garantir une qualité d'accueil homogène sur l'ensemble du territoire.

2. Une forte capacité d'adaptation des pratiques sportives

Les acteurs du Sport Adapté disposent d'une expertise reconnue dans la conception d'offres modulables, individualisées et ajustées aux capacités des pratiquants. La proximité avec le terrain permet d'adapter rapidement les contenus pédagogiques et organisationnels aux réalités locales, même dans un contexte de ressources limitées.

Enjeu identifié : structurer et pérenniser cette capacité d'adaptation pour répondre à la diversité croissante des besoins.

3. Une expertise approfondie sur les handicaps et l'accompagnement

Le territoire s'appuie sur une connaissance fine des besoins moteurs, sensoriels, cognitifs et psychosociaux des personnes en situation de handicap. Cette expertise permet de sécuriser les parcours sportifs et de proposer des stratégies d'accompagnement individualisées, fondées sur l'écoute et la proximité.

Enjeu identifié : capitaliser et diffuser cette expertise auprès de l'ensemble des acteurs sportifs.

4. Un rôle structurant de médiation et de coordination territoriale

Le Sport Adapté est reconnu comme un acteur central de liaison entre les ESMS, les clubs sportifs, les collectivités et les familles.

Sa vision globale du parcours du sportif lui permet d'assurer une continuité d'accompagnement et de structurer un réseau territorial cohérent et lisible.

Enjeu identifié : renforcer ce rôle d'interface pour fluidifier les parcours et éviter les ruptures de pratique.

5. Un impact social fort au service des priorités publiques

La pratique du Sport Adapté contribue à la santé, à l'inclusion sociale, à l'épanouissement et à la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Elle constitue un levier reconnu de cohésion sociale et s'inscrit pleinement dans les priorités publiques locales.

Enjeu identifié : affirmer et valoriser cet impact social comme pilier du projet associatif.

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Les besoins du territoire breton sur la thématique

Les échanges territoriaux ont mis en évidence :

- le besoin de **lisibilité de l'offre**,
- l'importance de la **formation des encadrants, bénévoles et élus**,
- la nécessité de mieux **valoriser l'expertise du Sport Adapté** auprès des partenaires et institutions

Les choix retenues par les élus des CDSA et de la Ligue

Priorités indispensables :

- ❖ Formalisation et diffusion de l'expertise Sport Adapté,
- ❖ Communication claire, accessible et adaptée,
- ❖ Accompagnement des acteurs dans la reconnaissance de cette expertise.

Actions utiles :

- ❖ Valorisation renforcée (événements, trophées, supports),
- ❖ Outils de communication complémentaires

Axe 1.1 : Formaliser notre expertise du Parasport Adapté

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Les échanges territoriaux ont mis en évidence une expertise solide et partagée du Parasport Adapté, reposant sur des pratiques éprouvées qu'il convient de consolider et de formaliser.

Les fondamentaux à maintenir :

- Une connaissance fine et transversale des handicaps (moteurs, sensoriels, cognitifs et psychosociaux) et des stratégies d'accompagnement associées.
- Une capacité d'adaptation forte des pratiques, tant pédagogiques que relationnelles et organisationnelles, permettant un accompagnement individualisé des pratiquants.
- Des offres sportives variées, modulables et sécurisantes, construites à partir des capacités et besoins des sportifs.
- Une vision globale du parcours du sportif, intégrant les dimensions sportives, sociales et médico-sociales.
- Un fonctionnement fondé sur l'écoute, la proximité et l'accompagnement individualisé, en lien étroit avec les ESMS.

Enjeu : transformer ces pratiques expertes, souvent incarnées et informelles, en un socle structuré et lisible de l'expertise fédérale.

Les attentes et points à améliorer

Si l'expertise du Parasport Adapté est largement reconnue sur le terrain, elle reste encore insuffisamment formalisée et capitalisée sous une forme partagée et accessible aux partenaires.

Besoins identifiés :

- Clarifier et formaliser le rôle du Sport Adapté comme **réfèrent territorial de l'inclusion et de l'accessibilité sportive**.
- Structurer un discours commun sur l'impact du Sport Adapté en matière d'autonomie, de santé et d'inclusion.
- Objectiver l'expertise par des outils de suivi et d'évaluation territoriale.

Enjeu : passer d'une expertise vécue et reconnue localement à une expertise formalisée, lisible et objectivable.

Axe 1.1 : Formaliser notre expertise du Parasport Adapté

Défini comme une priorité en Bretagne

Pour renforcer sa reconnaissance et son positionnement d'acteur référent, la FFSA doit consolider, structurer et valoriser son expertise spécifique du Parasport Adapté. Cela passe par une meilleure formalisation des savoir-faire, des règles qui encadrent les pratiques, ainsi qu'une communication claire et partagée à tous les niveaux. Il s'agit aussi de faire vivre et évoluer cette expertise grâce aux liens avec le monde académique et scientifique, en favorisant la réflexion collective et l'innovation sociale.

- Objectif

Définir et promouvoir l'expertise de la FFSA sur le parasport adapté en s'appuyant sur une identité forte, une dynamique de recherche, des outils partagés et une communication claire, afin de garantir une pratique sportive de qualité, reconnue et accessible partout sur le territoire.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

- ❖ Formalisation et diffusion de l'expertise Sport Adapté,

	ROLE
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier et utiliser les outils et supports fédéraux• Utiliser et promouvoir les programmes fédéraux• Structurer, animer et coordonner les instances régionales (Commissions, Académie Sport Adapté Bretagne, Equipe technique Régionale...)• Participer aux instances régionales (CRDS conférence régionale du Sport, ARS (agence régionale de santé), Conseil Régional, DRAJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport), CROS (Comité Régional Olympique et Sportif ...) et diffuser les évolutions• Être le relais entre siège national et les CDSA
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Relayer et utiliser les outils fédéraux et régionaux• Participer et faciliter la participation aux instances régionales (ETR, commissions, académie...)• Participer et faire remonter les besoins en formation, en incitant les acteurs territoriaux à s'y engager• Mobiliser les clubs et accompagner la mise en œuvre locale• Être le relai entre la Ligue et les clubs

Les programmes, services et outils mobilisables

- Programme Sport Adapté Jeunes et la déclinaison sur le territoire
- Programme Bouger avec le Sport Adapté et la déclinaison sur le territoire
- Programme Activités Motrices et la déclinaison sur le territoire
- Programme et outils Sport et Autisme et la déclinaison sur le territoire
- Programme Sport et Santé Mentale – Handicap Psychique et la déclinaison sur le territoire
- Equipe Technique Régionale et son projet
- Académie du Sport Adapté et la déclinaison sur le territoire (Ligue, CDSA et Clubs)
- Implication dans les commissions nationales (classification, éligibilité, sportives, recherche, autisme, communication, CAHN Commission des athlètes de haut niveau)
- Stratégie fédérale de prévention du dopage et déploiement au niveau régional
- Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
- Pôle d'Excellence régional et de Formation
- Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs
Programmes fédéraux	Nombre et types de programmes fédéraux mis en œuvre Nombre de personnes touchées et bénéficiaires Nombre de référentiels produits et diffusés
Communication	Nombre et types d'outils de communication produits Nombre de visites et utilisation des outils
Instances	Nombre de commissions créées ou renouvelées (régionales/départementales) Nombre de réunions et temps de l'Equipe Technique Régionale et de commissions Participations aux instances, rassemblements et travaux nationaux Nombre et profils des personnes formées Nombre d'acteurs impliqués dans les commissions et instances Nombres de participations aux réunions des instances
Impact et reconnaissance	Visibilité accrue Retours des acteurs de terrain et des partenaires Outils et communication adaptée

Axe 1.2 : Diffuser notre expertise en interne et en externe

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Le Sport Adapté bénéficie d'une reconnaissance forte de son expertise sur le terrain, tant auprès des clubs que des partenaires institutionnels et médico-sociaux.

Fondamentaux à maintenir :

- Une **culture d'accueil bienveillante et sécurisante**, centrée sur la sécurité affective des pratiquants.
- Une **pédagogie fondée sur la bienveillance, la progression individuelle et la mise en confiance**.
- Une **capacité reconnue à former et accompagner les clubs**, à partir de situations concrètes vécues sur le terrain.
- Une **expérience avérée dans la mise en confiance des familles et des clubs**, favorisant l'adhésion et l'engagement durable.
- Une **proximité avec le terrain** permettant d'ajuster en permanence les réponses apportées.

Enjeu : poursuivre et structurer la diffusion de cette expertise pour garantir une appropriation homogène sur l'ensemble du territoire.

Les attentes et points à améliorer

Si l'expertise du Parasport Adapté est largement reconnue sur le terrain, elle reste encore insuffisamment formalisée et capitalisée sous une forme partagée et accessible aux partenaires.

Besoins identifiés :

- Clarifier et formaliser le rôle du Sport Adapté comme **réfèrent territorial de l'inclusion et de l'accessibilité sportive**.
- Structurer un discours commun sur l'impact du Sport Adapté en matière d'autonomie, de santé et d'inclusion.
- Objectiver l'expertise par des outils de suivi et d'évaluation territoriale.

Enjeu : passer d'une expertise vécue et reconnue localement à une expertise formalisée, lisible et objectivable.

Axe 1.2 : Diffuser notre expertise en interne et en externe

Défini comme une priorité en Bretagne

Pour renforcer son impact et sa visibilité, la FFSA doit diffuser plus largement son expertise, en interne auprès des acteurs du réseau, comme en externe auprès des partenaires et du grand public. Cela implique de développer une culture commune, de renforcer les dispositifs de formation, de capitaliser sur les expériences, et de mettre à disposition des outils de communication modernes et accessibles. L'enjeu est aussi de consolider le maillage territorial pour garantir une offre de qualité partout en France.

Objectif : Renforcer la diffusion de l'expertise et des savoir-faire de la FFSA en s'appuyant sur des dispositifs de formation élargis, des outils de communication partagés et innovants, ainsi qu'une meilleure structuration territoriale, pour garantir un développement homogène, visible et inclusif du Sport Adapté. C'est être ressource pour d'autres acteurs de la société sur les Parasports adaptés, pour qu'il n'y ait pas de recul pour les sportifs.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

- ❖ Formalisation et diffusion de l'expertise Sport Adapté,
- ❖ Communication claire, accessible et adaptée,

Actions utiles :

- ❖ Outils de communication complémentaires

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• S'approprier et diffuser les outils et supports fédéraux et régionaux – tendre à rendre accessibles les outils de communication et le site internet de la Ligue en s'approchant de la méthode du FALC• Être organisme de formation certifié Qualiopi• Mettre en place une offre de formation sur tout le territoire en s'impliquant dans la stratégie nationale de formation et sur l'analyse et le recueil des besoins en formation du territoire• Faire connaître l'expertise Sport Adapté (ex : organisation de colloques, accompagnement d'ambassadeurs, ...)• Valoriser notre expertise auprès d'instances institutionnelles (ARS, DRAJES, CPSF, Conseil Régional, ARESAT, associations gestionnaires...)• Collaborer avec les académiciens et ambassadeurs pour diffuser notre expertise et les accompagner

CDSA	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la mise en place de l'offre et en faire la promotion (site internet, réseaux sociaux...) • Faire connaître l'expertise Sport Adapté (ex : accompagnement d'ambassadeurs et d'académiciens, diffusion d'informations aux référents Sport ESMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux)) • Inciter les nouveaux acteurs à s'acculturer par les Fondamentaux
-------------	---

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Communication : outils de communications et site internet régional
 - Programme Sport Adapté Jeunes et la déclinaison sur le territoire
 - Programme Bouger avec le Sport Adapté et la déclinaison sur le territoire
 - Programme Activités Motrices et la déclinaison sur le territoire
 - Programme et outils Sport et Autisme et la déclinaison sur le territoire
 - Programme Sport et Santé Mentale – Handicap Psychique et la déclinaison sur le territoire
 - Equipe Technique Régionale et son projet
 - Académie du Sport Adapté et la déclinaison sur le territoire (Ligue, CDSA et Clubs)
 - Implication dans les commissions nationales (classification, éligibilité, sportives, recherche, autisme, communication, CAHN Commission des athlètes de haut niveau)
 - Stratégie fédérale de prévention du dopage et déploiement au niveau régional
 - Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
 - Pôle d'Excellence régional et de Formation
 - Stratégie de professionnalisation
- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Formations	Catalogue de formation Nombre de formation déployées (régional) et de participants Nombre de professionnels ou bénévoles formés à l'encadrement Évaluation qualitative et quantitative des formations
Programmes fédéraux	Nombre de programme fédéraux mis en place et coordonnés par l'ETR et la déclinaison en plan d'actions
Communication	Nombre d'outils de communication Mode de diffusion Prise en compte de l'accessibilité Nombre d'actions pour faire connaître l'expertise Sport Adapté
Académie	Nombre d'Académiciens Nombre de clubs et CDSA ayant un programme ou actions identifiées « Académie »

Axe 1.3 : Faire reconnaître notre expertise

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Les acteurs du territoire identifient clairement le Sport Adapté comme un acteur central et légitime du champ du parasport adapté.

Fondamentaux à maintenir :

- Un **rôle de médiation et de coordination reconnu** entre clubs, ESMS, collectivités et familles.
- Une **capacité à relier des mondes aux logiques différentes** (sportif, médico-social, institutionnel, familial).
- Le **positionnement du Sport Adapté comme trait d'union naturel** entre les ESMS et le monde sportif.
- Une **capacité à structurer et animer un réseau territorial cohérent, durable et lisible**.
- Un **impact social fort**, contribuant à la santé, à l'inclusion et à la citoyenneté, en cohérence avec les priorités publiques.

Enjeu : consolider cette reconnaissance et la traduire en légitimité institutionnelle durable.

Les attentes et points à améliorer

Bien que reconnu comme acteur légitime, le Sport Adapté doit renforcer sa présence institutionnelle et développer des leviers de reconnaissance formalisés.

Besoins identifiés :

- Être davantage identifié comme **interlocuteur incontournable** des politiques publiques sport-handicap.
- Développer des formes de reconnaissance visibles pour les clubs engagés.
- Porter une parole experte dans les espaces de décision et de concertation.

Enjeu : transformer la reconnaissance informelle en reconnaissance institutionnelle durable.

Axe 1.3 : Faire reconnaître notre expertise

Défini comme une priorité en Bretagne

Pour renforcer sa reconnaissance en tant qu'acteur de référence du sport pour les PSH, la FFSA doit valoriser et diffuser son expertise en travaillant en réseau avec les secteurs du sanitaire, du médico-social et du monde sportif. Cela passe par le développement d'environnements plus inclusifs, l'émergence de nouveaux rôles pour les PSH et la formation d'acteurs qualifiés.

- **Objectif:** Valoriser l'expertise de la FFSA en soutenant l'innovation sociale au service des PSH par le développement de partenariats structurés, la création d'environnements inclusifs, la montée en compétences des acteurs et la reconnaissance des apports du Sport Adapté dans les domaines de la santé, du médico-social et de l'éducation sportive.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

- ❖ Accompagnement des acteurs dans la reconnaissance de cette expertise.

Actions utiles :

- ❖ Valorisation renforcée (événements, trophées, supports),

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Collaborer pour relayer au niveau territorial• Faire connaître l'organisme de formation sur le territoire• Etablir un catalogue de formation en lien avec l'analyse des besoins, les opportunités et pertinent• Développer des partenariats/conventions structurés avec le secteur santé et médico-social (conventions, réseaux)• Associer le référent paralympique régional aux actions territoriales• Former un réseau d'académiciens et d'ambassadeurs du Sport Adapté• Valoriser l'expertise Sport Adapté dans les communications• Valoriser les mesures d'impact réalisées et en diffuser les résultats• Créer une stratégie de communication régionale en lien avec le projet territorial Sport Adapté Bretagne et la stratégie nationale
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Faire remonter les besoins identifiés et les retours du terrain• Collaborer pour relayer au local• Coanimer des formations avec l'OF de la Ligue• Diffuser les programmes fédéraux• S'impliquer dans l'animation territoriale des référents APS (Activités Physiques et Sportives) d'ESMS

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Les communications des CDSA et de la Ligue
 - Organisme de Formation de la Ligue
 - Transformation
 - Programme fédéraux : SAJ, Bouger avec le Sport Adapté, Activités motrices, Sport et Autisme, Sport et Santé mentale – Handicap psychique
 - Académie du Sport Adapté et la déclinaison sur le territoire (Ligue, CDSA et Clubs)
 - Pôles d'Excellence régionaux et de formation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Partenariats	Nombre et type de partenaires Nombre de convention de partenariat (notamment avec le secteur de la santé et du médico-social) Nombre de rencontre avec des partenaires
Communication	Nombre de référents APS sensibilisés à l'expertise Sport Adapté Nombre d'académiciens et ambassadeurs impliqués
Formation	Nombre d'offres de formation diffuses Nombre de référents APS formés

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté

L'accès au sport pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles neurodéveloppementaux est au cœur de l'engagement de la FFSA. Afin que chaque personne puisse choisir, pratiquer et s'épanouir dans le sport de son choix, il est essentiel de lever les freins existants, de diversifier l'offre sportive et de garantir des conditions d'accueil accessibles, sécurisées et inclusives partout sur le territoire. Cet axe vise à favoriser l'accès pour tous à une pratique sportive de qualité, en soutenant les acteurs de terrain et en mettant en place des outils, des formations et une communication adaptés aux besoins réels des sportifs et sportives.

- Objectif

Permettre à chaque sportif et sportive, quel que soit son âge, son handicap, sa localisation ou sa situation personnelle, de pratiquer le sport de son choix dans un cadre sécurisé, accessible et adapté à ses envies, ses aspirations et ses besoins. Cet objectif implique d'accompagner et de former l'ensemble des acteurs du Sport Adapté pour structurer l'offre de pratique, clarifier les rôles de chacun et garantir un environnement bienveillant, inclusif et pérenne sur tous les territoires.

- Ambition

- Structurer et sécuriser l'offre sportive afin qu'elle soit accessible, pérenne et de qualité pour tous les sportifs sur l'ensemble du territoire.
- Accompagner et professionnaliser les clubs, comités, ligue pour dynamiser leur action et renforcer leur capacité à accueillir une diversité de sportifs.
- Rendre la pratique accessible à tous en prenant en compte les facteurs d'âge, de genre, de localisation géographique, de handicap, de situation sociale et personnelle.
- Développer une stratégie de communication harmonisée et partagée, qui valorise les actions locales et nationales.
- Structurer l'offre à tous les niveaux de pratique : loisir, compétition, Sport Adapté Jeunes, Haute Performance, Activités Motrices.
- Contribuer au rayonnement de l'Equipe de France Paralympique et renforcer la visibilité du Sport Adapté dans les grands évènements Virtus en mettant en avant la diversité des disciplines et des sportifs.
- Poursuivre et simplifier l'accompagnement des parcours sportifs, pour permettre
- à chacun de progresser à son rythme, selon ses envies et ses capacités.

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté

Les besoins et envies des sportifs et personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Éléments recueillis lors des temps d'échanges et de diagnostics territoriaux bretons où étaient présents sportifs, familles, bénévoles, professionnels des clubs, CDSA et de la Ligue

Pour que chaque personne puisse choisir, pratiquer et s'épanouir dans le sport de son choix, il est essentiel que l'accès au Sport Adapté soit structuré, sécurisé et inclusif. Les besoins identifiés des sportifs et sportives en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles neurodéveloppementaux reflètent à la fois l'exigence d'un parcours clair et lisible, et celle d'un accompagnement bienveillant et adapté à leurs spécificités.

Besoins identifiés :

- **Accessibilité et proximité des lieux de pratique :** les sportifs ont besoin de pouvoir se rendre facilement dans des clubs ou équipements adaptés, avec des transports, des horaires et une répartition territoriale pensés pour garantir la continuité de la pratique, y compris dans les zones moins couvertes.
- **Information claire et actualisée :** ils ont besoin de supports simples et lisibles pour connaître l'offre locale (clubs accessibles, disciplines, créneaux, parcours), afin de s'orienter sans frustration ni perte de temps, et de trouver les interlocuteurs adaptés à chaque situation.
- **Accompagnement individualisé et sécurisant :** chaque sportif doit bénéficier d'un suivi personnalisé, tenant compte de son autonomie, de ses besoins sensoriels, cognitifs ou moteurs, et de ses transitions (IME → clubs, enfant → adulte). L'accompagnement humain doit être stable, formé, rassurant et capable de créer un cadre sécurisant où l'erreur et la progression sont possibles.
- **Encadrement compétent et bienveillant :** les clubs doivent disposer d'éducateurs et bénévoles formés pour adapter les pratiques, observer les progrès, anticiper les besoins et structurer les activités. L'accent est mis sur la formation comme pilier pour sécuriser et professionnaliser les acteurs.
- **Pratiques adaptées et diversifiées :** les sportifs ont besoin d'activités variées, modulées selon leurs capacités et envies, permettant à chacun de progresser à son rythme et de découvrir de nouvelles disciplines dans un cadre inclusif.
- **Participation et inclusion des femmes :** les sportives doivent pouvoir se sentir légitimes, évoluer dans des environnements bienveillants, accéder à des pratiques adaptées et

rencontrer des modèles féminins, avec des espaces d'expression et de soutien pour favoriser la confiance et l'autonomie.

- **Réseau lisible et coordonné** : un réseau simple et connecté de clubs, établissements et relais (ESMS, éducateurs, associations) est essentiel pour sécuriser le parcours, favoriser l'accompagnement et fluidifier les transitions.

Enjeu principal: Garantir que chaque sportif et sportive puisse pratiquer le sport de son choix dans un environnement sécurisé, inclusif et adapté à ses besoins, en bénéficiant d'un accompagnement individualisé, d'un encadrement formé et d'une offre sportive structurée et lisible sur l'ensemble du territoire, tout en intégrant pleinement la dimension genre et l'autonomie des PSH.

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté

Diagnostic territorial

Les freins, les forces et leviers identifiés en Bretagne

1. Accessibilité des lieux et des activités

Sur le territoire, certains lieux de pratique restent inadaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, avec des salles trop petites ou mal équipées, des espaces bruyants ou difficiles à circuler, et des vestiaires inaccessibles. Les activités sont parfois trop éloignées ou proposées à des horaires peu compatibles avec les contraintes des publics. De plus, certaines pratiques restent standardisées ou répétitives, sans tenir compte des besoins spécifiques des sportifs. Pourtant, le territoire dispose déjà de lieux accessibles, de matériel adapté et d'espaces calmes, ainsi que de formats d'activités simples, sécurisés et évolutifs, permettant d'inclure tous les niveaux de pratique et de favoriser motivation et progression.

Enjeu principal : garantir un accès physique, géographique et horaire adapté à toutes et tous, afin de permettre la pratique régulière et sécurisée du Sport Adapté.

2. Accompagnement et compétences des encadrants

L'accueil des publics en situation de handicap souffre parfois d'un manque de préparation et de formation des clubs et bénévoles, entraînant des pratiques inadaptées et des expériences frustrantes pour les sportifs. Les clubs novices rencontrent des difficultés pour savoir comment accueillir et accompagner correctement les personnes, et la variation des pratiques entre clubs peut créer des disparités. Néanmoins, le territoire bénéficie déjà d'un réseau d'éducateurs spécialisés, de professionnels médico-sociaux et de bénévoles engagés, ainsi que de dispositifs de formation utiles et d'une culture de transmission des compétences. Ces leviers permettent d'assurer un encadrement qualifié, capable de sécuriser les activités et de s'adapter aux besoins de chacun.

Enjeu principal : développer un encadrement compétent et formé, capable d'accueillir tous les publics dans des conditions sécurisées et bienveillantes.

3. Information et communication

Les familles et établissements rencontrent des difficultés pour s'informer sur les activités disponibles, leurs modalités et les structures capables d'accueillir les sportifs. Les informations existantes sont dispersées, parfois obsolètes ou difficiles à trouver, ce qui crée des inégalités d'accès et des orientations parfois et mal adaptées. En revanche, le territoire bénéficie de relations de confiance entre le CDSA, les clubs, les familles et les ESMS, et certaines pratiques de mutualisation facilitent déjà l'organisation d'activités et la circulation de l'information.

Enjeu principal : assurer une information claire, centralisée et accessible pour tous, afin que les familles et clubs puissent orienter et accompagner efficacement les sportifs.

4. Organisation structuration des activités

Les activités proposées sur le territoire peuvent manquer de cohérence et de suivi, avec des actions isolées, des calendriers difficiles à lire et des projets répétitifs ou peu évolutifs. Cela réduit le sens et la motivation pour les sportifs. Pourtant, certaines initiatives permettent déjà de proposer des parcours structurés, incluant différents niveaux de pratique, et des événements ou journées de sport adapté qui offrent des expériences stimulantes. Les sportifs et familles valorisent la stabilité et la lisibilité de l'offre.

Enjeu principal : construire un parcours annuel structuré, cohérent et motivant, qui favorise la progression et le plaisir de pratiquer pour tous les publics.

5. Culture d'accueil et environnement humain

L'expérience des sportifs dépend fortement de la qualité de l'accueil et de l'environnement humain. Certaines situations montrent que des clubs peuvent accueillir des PSH sans préparation ni information suffisante, ce qui peut générer des expériences négatives et freiner la pratique. Toutefois, de nombreux clubs font preuve de bienveillance, offrent un accueil humain de qualité et instaurent un climat de sécurité et de confiance. Les relations établies entre les clubs, les éducateurs et les familles renforcent cette dynamique, qui est particulièrement favorable aux femmes et aux publics fragiles.

Enjeu principal : renforcer la culture d'accueil et la bienveillance dans tous les clubs pour garantir une expérience positive et inclusive pour chaque sportif.

6. Partenariats et réseau

La mise en réseau et la mutualisation des ressources restent parfois limitées, ce qui peut compliquer l'organisation, le financement et l'accompagnement des activités. Néanmoins, des partenariats solides existent avec les collectivités, les établissements et les ESMS, et un réseau humain compétent et engagé connaît bien les sportifs. La mise en commun des ressources, du matériel et du transport est déjà pratiquée dans certaines structures, démontrant le potentiel de collaboration sur le territoire.

Enjeu principal : exploiter et renforcer le réseau existant pour mutualiser les ressources et faciliter l'accès à la pratique sportive adaptée sur le territoire.

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté

Les besoins du territoire breton sur la thématique

Les 4 territoires bretons ont partagé des constats convergents sur :

- les freins à l'accessibilité (transports, information, éloignement géographique),
- la disparité de l'offre sportive selon les territoires,
- l'importance des réseaux de partenaires pour faciliter l'accès à la pratique.

Les choix retenues par les élus des CDSA et de la Ligue

Priorités indispensables :

- ❖ Structuration d'une offre accessible et sécurisée,
- ❖ Levée des freins à l'accès (information, transports, organisation),
- ❖ Outils communs facilitant l'accès à la pratique.

Actions utiles :

- ❖ Aménagements spécifiques,
- ❖ Actions complémentaires de sensibilisation et de partenariats.

Axe 2.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap de pratiquer dans de bonnes conditions, il est essentiel de consolider ce qui fonctionne déjà.

Fondamentaux à maintenir :

- Lieux accessibles et adaptés avec du matériel approprié
- Formats d'activités simples, sécurisés et évolutifs, incluant tous les niveaux
- Temps de découverte et journées multisports pour initier les nouveaux pratiquants
- Encadrants compétents et capables d'adapter les pratiques tout en garantissant la sécurité
- Offre stable et lisible pour sportifs et familles

Enjeu : garantir une pratique structurée, sûre et motivante, favorisant la progression et le plaisir de tous.

Les attentes et points à améliorer

Pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap de pratiquer dans de bonnes conditions, il est essentiel de renforcer l'organisation et l'adaptation des lieux et des activités.

Besoins identifiés :

- Mettre en place un référencement clair des clubs accessibles, avec mise à jour régulière
- Développer un répertoire des besoins sportifs des PSH pour mieux orienter les publics
- Identifier et aménager des espaces plus adaptés : gymnases calmes, salles plus grandes, espaces de retour au calme
- Prévoir des repères visuels et pictogrammes pour faciliter l'orientation
- Prendre en compte les spécificités sensorielles (bruit, lumière, flux de circulation)
- Structurer une programmation annuelle lisible et diversifiée : découverte, loisirs, stages adaptés, événements associatifs
- Ouvrir des créneaux spécifiques pour certains profils sensibles et proposer des séances d'essai accompagnées

Enjeu : garantir une offre structurée, sécurisée et adaptée, favorisant la pratique régulière et motivante pour tous.

Axe 2.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Défini comme une priorité en Bretagne

Pour garantir un accès durable et de qualité au Sport Adapté pour tous, la FFSA doit structurer et développer une offre de pratiques diversifiée, sécurisée et adaptée. Il s'agit de prioriser les besoins des publics, d'accompagner les clubs et les territoires dans la mise en œuvre de ces pratiques, et d'assurer une montée en compétences de l'ensemble des acteurs. La FFSA doit également veiller à renforcer la communication interne et externe, moderniser les outils et proposer des solutions innovantes favorisant l'accès au sport pour tous.

- Objectif

Structurer, diversifier et sécuriser l'offre de pratiques sportives sur tout le territoire en accompagnant les clubs, les CDSA et les Ligues, en professionnalisant les acteurs, en sensibilisant et en renforçant les outils numériques et la communication pour favoriser l'accès au Sport Adapté.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

- ❖ Structuration d'une offre accessible et sécurisée,

Actions utiles :

- ❖ Aménagements spécifiques,

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Coordonner un calendrier régional structuré, permettant les qualifications aux championnats de France et adapté aux besoins des sportifs du territoire• Coordonner l'Equipe Technique Régionale avec des référents régionaux• Mettre en œuvre les directives techniques nationales• Participer aux regroupements des référents régionaux (ETR)• Actualiser annuellement les données régionales dans l'observatoire des pratiques• Déclarer l'organisation de rencontres sur le calendrier FFSA en ligne• Organiser des formations d'officiels sur le territoire• Nommer un référent « Prévention Violences »
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Coordonner un calendrier départemental structuré, permettant la découverte du Sport Adapté• Déclarer l'organisation de rencontres sur le calendrier FFSA en ligne• S'impliquer dans l'Equipe Technique Régionale• Participer aux regroupements des référents régionaux (ETR)• Actualiser annuellement les données départementales dans l'observatoire des pratiques• Contribuer à l'affiliation de clubs pour proposer une offre diversifiée et développer les territoires carencés• Accompagner les clubs pour l'élaboration de leur projet de club

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Site internet,
 - Equipe Technique régionale
 - Organisme de Formation de la Ligue
 - Programme fédéraux : Sport Adapté Jeunes , Bouger avec le Sport Adapté, Sport et Santé mentale – Handicap psychique, Activités Motrices, Sport et Autisme et leurs déclinaisons régionales
 - Commissions nationales (classification, éligibilité, sportives)
 - Stratégie fédérale de prévention du dopage et déploiement au niveau régional
 - Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
 - Pôles d’Excellence régionaux et de formation
 - Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Organisation	Nombre de réunions d’Equipe Technique Régionale Elaboration du projet ETR Nombre de membres dans l’Equipes techniques régionales Nombre de feuilles de route précisant les enjeux et les objectifs Nombre de référents « Violences sexuelles et sexistes » nommé et nombre de personnes formés
Déploiement des programmes	Nombre de programmes fédéraux mis en œuvre (Sport Adapté Jeunes, sport et autisme, activités motrices, sport et santé mentale) Nombre de participants aux regroupements régionaux Nombre de para disciplines adaptées proposées Nombre de participants aux rencontres du calendrier Nombre de femmes participants aux rencontres Diversité de l’offre de pratiques sur les territoires en cohérence avec le projet fédéral Nombre de rencontres inscrites au calendrier (et particulièrement dans les zones carencées identifiées au niveau régional)
Accompagnement des clubs	Nombre de clubs affiliés avec un projet de club s’inscrivant dans le projet FFSA et territorial Nombre de clubs accompagnés dans l’élaboration de leur projet de club Nombre de clubs ayant un officiel formé Nombre de formations d’officiels organisés et de personnes formés Officiels

Pratique	<p>Nombre de sports représentés dans chaque département</p> <p>Nombre de journées organisées en adéquation avec les pratiques existantes du territoire</p> <p>Qualification des profils de participants (jeunes, adultes, type de handicap, genre, ...)</p> <p>Nombre de participants aux Défis Nature</p>
Outils	<p>Nombre de données enregistrées dans l'observatoire des pratiques</p> <p>Réalisation d'un site internet régional accessibles aux PSH</p>
Sécurité des pratiquants	<p>Référent régional prévention violences nommé et formé</p> <p>Nombre de référents départementaux et de clubs sur la prévention violences nommé</p>

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Pour renforcer l'accès au Sport Adapté et favoriser l'engagement des publics, la licence doit être pensée comme un levier central d'inclusion.

Fondamentaux à maintenir :

- Les dispositifs de formation et d'accompagnement des clubs et encadrants pour valoriser la licence comme outil d'inclusion.
- Les relations de confiance entre CDSA, clubs, familles et ESMS, qui facilitent la diffusion de l'information et l'adhésion des publics.
- Les actions existantes de sensibilisation auprès des familles et des structures partenaires pour encourager la découverte et l'engagement.
- La simplification et l'accompagnement à l'adhésion dans les clubs, rendant la licence accessible et compréhensible pour tous.
- Les pratiques de mutualisation et de communication entre clubs et partenaires pour promouvoir la licence et coordonner les parcours sportifs.

Enjeu : faire de la licence un levier d'inclusion accessible à tous, facilitant la découverte, l'adhésion et la fidélisation au Sport Adapté.

Les attentes et points à améliorer

Pour faire de la licence un véritable levier d'inclusion, il est nécessaire d'accompagner clubs, encadrants et familles tout au long du parcours sportif.

Besoins identifiés :

- Simplifier et moderniser le système d'adhésion pour le rendre accessible et compréhensible
- Créer et diffuser des outils de communication clairs : guides, fiches pratiques, cartes interactives, vidéos explicatives
- Clarifier les rôles des acteurs (CDSA, Ligue, clubs, établissements) dans le parcours licence
- Former et sensibiliser les encadrants et bénévoles à l'accueil inclusif, aux handicaps invisibles et aux profils neuro-atypiques
- Mettre en place des référents accueil, des créneaux d'essai accompagnés et des formations sur site ou interclubs
- Valoriser la pratique et la licence, notamment auprès des femmes et en associant les sportifs à la co-construction des projets

Enjeu : faire de la licence un outil fédérateur et inclusif, facilitant la découverte, l'adhésion et la fidélisation des publics.

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Pour renforcer l'accès au Sport Adapté et favoriser l'engagement des publics, la FFSA souhaite repenser la licence comme un véritable levier d'inclusion. Il s'agit de construire des parcours allant de la découverte à une pratique régulière, de simplifier et moderniser les systèmes d'adhésion, tout en développant des actions de sensibilisation nouvelles et accessibles. La licence doit devenir un outil central, fédérateur et facilitateur pour tous les acteurs.

- Objectif

Favoriser l'accès au Sport Adapté par la création de parcours de découverte menant à la pratique régulière, simplifier le système de licence, renforcer la sensibilisation et la communication à tous les niveaux et aller vers les publics pour susciter l'adhésion.

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Faire remonter les besoins spécifiques des territoires• Relayer les outils de communication et s'assurer de leur bonne utilisation (auprès des CDSA et clubs)• Organiser la formation des référents APS en ESMS et penser le développement de l'offre de formation pour ces profils pour inciter à la pratique des APQ régulière• Mettre en œuvre les formations aux Fonda'mentaux• Coordonner des dispositifs de sensibilisations de grande ampleurs comme les sensibilisation « clubs inclusifs » pour faire connaître le Sport Adapté et impulser l'affiliation de nouveaux clubs au Sport Adapté
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Organiser localement des actions de sensibilisation et journées promotionnelles, prioriser celles permettant de mener à une prise de licence et une inscription en club et y mobiliser des ambassadeurs• Être moteur dans la promotion de la licence découverte et du forfait licence développement pour tendre à une licence annuelle et durable• Accompagner les clubs dans la procédure d'affiliation• Accompagner les clubs dans les inscriptions et les premières pratiques• Contribuer à l'animation du réseau des référents APS en ESMS avec l'ARS et les SDJES• Accompagner les « Clubs inclusifs » vers l'affiliation avec un projet durable et structurant

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôle administratif FFSA – Service licence et affiliation
 - CDSA puis Ligue sur l’accompagnement puis la vérification des dossiers d’affiliation
 - Site internet de la FFSA
 - Programmes fédéraux : Sport Adapté Jeunes, Bouger avec le Sport Adapté, Sport et Santé Mentale – Handicap psychique, Activités Motrices, Sport et Autisme
 - Organisme de formation de la Ligue et Transformation (Formation des référents APS, Fonda’Mentaux)
 - Commissions nationales (classification, éligibilité, sportives)
 - Académie du Sport Adapté
 - Stratégie fédérale de prévention du dopage et déploiement au niveau régional
 - Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
 - Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Licences	Nombre de nouvelles licences annuelles Taux de conversion de la licence découverte vers la licence annuelle Nombre de licenciés jeunes (dont moins de 10 ans) Nombre de licenciées
Clubs	Qualité du maillage territorial des clubs Nombre d’affiliations Liens créés sur le territoire avec des acteurs locaux (Conseil départemental), EPCI (Établissement public de coopération intercommunale....) Nombre de journée de découverte organisées Nombre de Pass’sport mobilisés
Sensibilisation / Formation	Lien nombre de personnes sur la sensibilisation / nombre de licenciés Nombre de Modules présentiel des Fonda’Mentaux et nombre de participants Nombre de bénéficiaires du dispositifs « Clubs inclusifs » qui vont s’affilier Nombre de formation référents APS en ESMS organisées et nombre de personnes formées
Communication	Nombre de supports créés et diffusés incitant à la prise de licence

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Pour faciliter l'accès et la continuité de la pratique sportive, il est nécessaire de consolider ce qui permet déjà de réduire les obstacles.

Fondamentaux à maintenir :

- Les partenariats avec les collectivités, établissements et ESMS qui facilitent l'accès aux activités.
- Le réseau humain compétent et engagé (éducateurs, soignants, bénévoles) capable d'accompagner les publics et de garantir une expérience positive.
- La dynamique d'écoute et de respect, particulièrement favorable aux femmes et aux publics fragiles.
- La mutualisation des ressources entre clubs (transport, matériel, salles) pour limiter les contraintes logistiques et financières.

Enjeu : lever les freins périphériques pour garantir l'inclusion, faciliter l'accès et assurer la continuité des parcours sportifs pour tous.

Les attentes et points à améliorer

Pour faciliter l'accès et la continuité de la pratique, il est essentiel de réduire les obstacles logistiques, géographiques et matériels.

Besoins identifiés :

- Faciliter la mobilité : covoiturage, navettes encadrées, mutualisation des déplacements
- Renforcer la visibilité du Sport Adapté auprès des collectivités, structures médico-sociales et clubs non affiliés
- Mettre à disposition des outils simples et accessibles : cartes, calendriers, fiches clubs, vidéos
- Soutenir les publics isolés ou éloignés (ESMS, petites communes)
- Coordonner les accompagnants et favoriser les temps d'échanges entre éducateurs spécialisés et clubs

Enjeu : lever les freins périphériques pour garantir l'inclusion, l'accès et la continuité des parcours sportifs pour tous.

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique

Défini comme une priorité en Bretagne

Pour rendre le Sport Adapté accessible au plus grand nombre, il est essentiel de lever les freins périphériques à la pratique sportive. Ces freins sont souvent liés au transport, à l'accompagnement, à l'information ou à la simplification des démarches administratives. Cet axe vise à innover pour favoriser l'accès à la pratique, impliquer les différents acteurs (sportifs, familles, clubs, collectivités) et créer des solutions concrètes, accessibles et inclusives.

- Objectif

Lever les freins périphériques à la pratique du Sport Adapté en développant des solutions de mobilité, en renforçant l'implication des familles, des bénévoles et des pair-aidants, en simplifiant les procédures administratives, et en favorisant l'inclusion des clubs dans le tissu sportif local, afin de garantir un meilleur accès et un maintien durable dans la pratique sportive.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

- ❖ Levée des freins à l'accès (information, transports, organisation),

Actions utiles :

- ❖ Actions complémentaires de sensibilisation et de partenariats.

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir la mise en place d'actions d'accompagnement à la mobilité et au bénévolat• Contribuer à la formation des bénévoles• Mobiliser l'ETR pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de féminisation et son déploiement sur une stratégie régionale• Organisation de réflexions et projets permettant de développer la féminisation sur le territoire : promotion, formations...• Former les référents APS en ESMS et réfléchir avec eux au déploiement des 30' d'APQ en ESMS• Nommer un référent « Féminisation »
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Travailler avec les collectivités pour faciliter l'accès au matériel et aux infrastructures sportives• Organiser localement des actions de pair-aidance, de parrainage et de soutien aux familles• Collaborer avec le Conseil Départemental et la MDPH sur la problématique des transports• Proposer des solutions de tranSport Adaptées en lien avec les clubs• Recenser les solutions de co-voiturage et d'accompagnement des personnes en situation de handicap• Animer le réseau des référents APS en ESMS ayant les prérogatives d'encadrement pour le déploiement des 30' d'APQ (activité physique quotidienne) en ESMS, en faisant le lien avec la Ligue qui assure la formation de ces référents : définir la stratégie en ETR

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôles Communication et Sport FFSA
 - Stratégie de communication régionale
 - Equipe Technique Régionale
 - Académie du Sport Adapté
 - Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
 - Projet de performance fédéral
 - Pôle d'Excellence régional et de formation
 - Pass-sport
 - Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Licenciés	Nombre de nouveaux licenciés Taux de fidélisation des licenciés Nombre de licenciées Nombre de bénévoles engagés et leur fidélisation Nombre de formation organisées pour les bénévoles et nombre de bénévoles formés
Femmes	Proportion des femmes dans les licenciés et l'évolution Nombre de femmes engagés Nombre d'actions spécifiquement organisées pour les féminines
Clubs	Nombre de clubs Nombre de nouveaux clubs affiliés
Partenariats	Nombre d'ESMS engagés dans le dispositif 30' d'APS et accompagnés, conseillés par le Sport Adapté
Académie	Nombre de sportifs repérés et accompagnés comme pair-aidants
Communication	Nombre d'outils de communication accessibles et adaptés

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

La FFSA œuvre pour que chaque sportif et sportive, quel que soit son niveau, ses capacités, ses aspirations ou son parcours, puisse s'épanouir pleinement dans sa pratique et atteindre « son excellence ». L'excellence ne se détermine pas à la performance sportive, mais se définit avant tout par la réalisation des objectifs personnels de chacun. Le handicap n'est alors pas un frein à la performance, c'est un autre chemin vers l'excellence.

- **Objectif**

Permettre à chaque sportif ou sportive de trouver sa place dans le sport, de s'y épanouir et d'atteindre son propre sommet, qu'il s'agisse d'une pratique de loisir, de compétition ou de haute performance. Il s'agit de garantir un accompagnement de qualité, individualisé, à chaque étape du parcours sportif, en dépassant les obstacles qui pourraient freiner l'expression des talents et des désirs.

- **Ambition**

- Déployer une offre de pratique sportive structurée, cohérente et accessible sur tout le territoire
- Poursuivre, renforcer et simplifier l'accompagnement des sportifs à travers des équipes pluridisciplinaires, des parcours simplifiés et un maillage territorial performant
- Accroître la visibilité des sportifs en Sport Adapté, notamment dans les compétitions nationales et internationales, et favoriser leur reconnaissance au plus haut niveau
- Consolider un réseau de partenaires, développer des outils partagés et faire de
- l'inclusion et de la performance des piliers indissociables de l'action fédérale.

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Les besoins et envies des sportifs et personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Éléments recueillis lors des temps d'échanges et de diagnostics territoriaux bretons où étaient présents sportifs, familles, bénévoles, professionnels des clubs, CDSA et de la Ligue

La FFSA place l'épanouissement et l'atteinte des objectifs personnels au cœur de sa démarche : chaque sportif, quel que soit son niveau, ses capacités ou son parcours, doit pouvoir progresser et s'épanouir dans le sport de son choix. L'excellence se définit ici par la réalisation des objectifs personnels et non par la performance sportive seule. Pour cela, il est nécessaire de structurer l'accompagnement, sécuriser les parcours et proposer des pratiques adaptées et motivantes.

Besoins identifiés :

- **Accompagnement individualisé et participation active :** Les sportifs souhaitent bénéficier d'un suivi adapté à leur autonomie et comprendre les choix et objectifs de leur parcours. Ils veulent pouvoir s'impliquer dans certaines décisions et projets collectifs, être valorisés pour leurs compétences et contribuer activement à la vie du club. Des dispositifs comme l'Académie apparaissent comme des leviers essentiels pour rendre visibles et valorisés les sportifs, favoriser leur engagement et renforcer leur autonomie.
- **Accessibilité et diversité de l'offre sportive :** Il est fondamental que l'offre soit lisible, régulière et proche du domicile. Les sportifs veulent découvrir différentes disciplines sans pression, accéder à des activités adaptées à leurs capacités et envies, et bénéficier de clubs proposant un encadrement formé et rassurant. Une offre variée, motivante et cohérente sur le territoire est nécessaire pour maintenir l'engagement et éviter l'isolement.
- **Continuité, stabilité et qualité de la pratique :** Les sportifs ont besoin d'une pratique régulière et durable, soutenue par des clubs et CDSA disposant de moyens stables et suffisants pour garantir matériel adapté, créneaux réguliers et événements accessibles. L'accompagnement par des éducateurs qualifiés et formés est essentiel pour assurer un cadre sécurisant et stimulant. La diversification et la pérennité des financements doivent être garanties pour ne pas faire peser le coût de l'inclusion sur les familles ou les établissements.
- **Valorisation et reconnaissance des compétences :** Les sportifs souhaitent être considérés comme des acteurs à part entière, capables d'apporter au groupe, et pas seulement comme bénéficiaires. Ils ont besoin de rôles valorisants dans le club (assistant coach, arbitrage, co-animation), de participer à des projets et événements collectifs, et de voir leur implication reconnue. La visibilité de leurs réussites, notamment à travers l'Académie et la communication locale et régionale, contribue à renforcer leur estime et leur motivation.

- **Inclusion et modèles de référence pour les femmes** : Les sportives ont besoin de repères féminins et d'espaces sécurisés pour pratiquer, partager leurs expériences et progresser. La création de groupes féminins, de projets et journées dédiés, et la sensibilisation des clubs aux enjeux de mixité et de féminisation sont essentiels pour assurer une participation active, en confiance et valorisée.

Enjeu principal: Offrir à chaque sportif et sportive un parcours épanouissant et individualisé, combinant accompagnement de qualité, pratique régulière et sécurisée, diversité des activités, reconnaissance des compétences et accessibilité territoriale, afin que chacun puisse atteindre « son excellence » et réaliser ses objectifs personnels dans le Sport Adapté.

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Diagnostic territorial

Les freins, les forces et leviers identifiés en Bretagne

1. Qualité et structuration de l'accompagnement humain

L'épanouissement des sportifs repose sur la qualité de l'accompagnement humain, qui doit être individualisé, sécurisant et bienveillant, permettant à chacun de progresser selon ses capacités et objectifs personnels. Les éducateurs adaptent les situations et offrent un cadre structuré, tandis que les moments de partage et la culture collective favorisent l'intégration et la motivation. Néanmoins, certaines structures restent isolées, et les relais pour accompagner les jeunes dans les transitions entre clubs, établissements ou niveaux de pratique sont insuffisants. Le levier consiste à renforcer la coordination entre clubs, ESMS et familles pour assurer une continuité et une personnalisation de l'accompagnement.

Enjeu principal : permettre à chaque sportif de trouver sa place, de s'épanouir et de progresser dans un cadre sécurisé et adapté à ses objectifs personnels.

2. Formation des acteurs

Pour garantir que chaque sportif atteigne son propre sommet, les acteurs doivent être formés à un accompagnement individualisé et pratique. Les formations actuelles constituent une force grâce à leur proximité, leur adaptation aux besoins des clubs et leur socle commun pour l'accueil des PSH. Cependant, certains contenus restent trop théoriques, les parcours peu lisibles, et le suivi post-formation insuffisant. Les leviers consistent à structurer l'offre de formation, harmoniser les modules, élargir l'accès aux bénévoles et dirigeants, et assurer un suivi adapté après chaque formation pour répondre aux besoins concrets des clubs et sportifs.

Enjeu principal : renforcer les compétences des acteurs pour qu'ils puissent accompagner chaque sportif vers ses objectifs personnels, en combinant qualité humaine et maîtrise technique.

3. Coordination et lisibilité des parcours sportifs et institutionnels

L'épanouissement et la réussite personnelle des sportifs dépendent également de parcours clairs et accessibles. Les réseaux existants, les partenariats historiques et les événements partagés créent du lien et facilitent l'accès au sport adapté. Mais les familles doivent encore chercher seules les clubs et informations, et la coordination entre institutions et structures reste insuffisante. Les leviers consistent à centraliser l'information, créer des relais pour les familles et renforcer la coordination entre clubs, ESMS et institutions pour que les sportifs puissent suivre un parcours cohérent et continu.

Enjeu principal : offrir des parcours lisibles et fluides qui permettent à chaque sportif de progresser et de s'épanouir pleinement, quel que soit son niveau ou son parcours.

4. Ressources et moyens pour la continuité des projets

Pour que chaque sportif puisse atteindre son excellence, il est essentiel de sécuriser les moyens humains, matériels et financiers. Les financements publics, subventions territoriales et partenariats locaux assurent une stabilité minimale, mais la dépendance à un nombre limité de financeurs, les moyens insuffisants et la planification à court terme fragilisent la continuité des projets. Les leviers consistent à diversifier les sources de financement, consolider les partenariats et planifier les projets sur le long terme, afin de soutenir durablement l'ensemble des parcours sportifs.

Enjeu principal : garantir des ressources stables et suffisantes pour permettre à chaque sportif de s'épanouir et de progresser vers ses objectifs personnels, dans la durée.

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Les besoins du territoire breton sur la thématique

Les 4 territoires bretons ont partagé des constats convergents sur :

- le besoin d'un accompagnement progressif et individualisé,
- une attente forte autour de la valorisation des parcours et des réussites,
- des enjeux de pérennité de la pratique dans le temps.

Les choix retenues par les élus des CDSA et de la Ligue

Priorités indispensables :

- Accompagnement individualisé des parcours,
- Formations adaptées et progressives,
- Structuration du réseau de clubs et d'acteurs.

Actions utiles :

- ❖ Valorisation médiatique,
- ❖ Outils complémentaires de communication interne et de mise en réseau (ex : application)

Axe 3.1 : Permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Pour que chaque sportif puisse progresser selon ses besoins et aspirations, la FFSA accompagne les sportifs dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs personnels, qu'il s'agisse de santé, de bien-être, de performance ou d'inclusion sociale.

Fondamentaux à maintenir :

- La qualité de l'accompagnement humain, basé sur l'écoute, la bienveillance et l'adaptation des situations à chaque sportif.
- La structuration progressive des activités et le suivi individualisé, qui permettent aux sportifs de se projeter, de progresser et de mesurer leurs progrès.
- L'ancrage des pratiques dans un cadre sécurisant, soutenu par les éducateurs, bénévoles et partenaires, pour favoriser l'épanouissement et la motivation.
- La culture de transmission et le développement des compétences des acteurs fédéraux, territoriaux et associatifs, garantissant un accompagnement partagé et cohérent.

Enjeu : permettre à chaque sportif de se fixer des objectifs personnels, de progresser dans un cadre sécurisé et adapté, et de valoriser son parcours pour renforcer son implication et son épanouissement dans la pratique.

Les attentes et points à améliorer

Pour accompagner chaque sportif dans l'atteinte de ses objectifs personnels, il est nécessaire de mettre en place des parcours structurés, individualisés et progressifs, qui permettent de se projeter, d'acquérir de nouvelles compétences et de valoriser les réussites.

Besoins identifiés :

- **Formation progressive et accessible :** créer un tronc commun obligatoire pour tous les nouveaux encadrants, proposer des modules courts et pratiques adaptés aux besoins des clubs et bénévoles, avec tutoriels et vidéos pour compléter l'apprentissage.
- **Accompagnement et suivi des clubs :** développer un réseau d'observateurs/accompagnateurs pour soutenir les clubs débutants, structurer un suivi après formation, proposer des packs de démarrage pour sécuriser l'intégration des nouveaux clubs.
- **Partage et mutualisation :** organiser des moments d'échange entre clubs pour partager expériences, réussites et difficultés, mutualiser les ressources via des plateformes numériques.

- **Structuration du parcours sportif** : valoriser le modèle d'accompagnement progressif (découverte > initiation > formation > autonomie > spécialisation), proposer des objectifs simples et motivants adaptés à chaque profil.

Enjeu : permettre à chaque sportif de se fixer des objectifs personnels, de progresser dans un cadre sécurisé et soutenu, et de valoriser son parcours pour renforcer son engagement et son épanouissement.

Axe 3.1 : Permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Défini comme une priorité en Bretagne

Pour garantir une pratique sportive épanouissante et adaptée à chacun, la FFSA souhaite accompagner les sportifs dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs, quels qu'ils soient : santé, bien-être, compétition ou inclusion sociale. Il s'agit de proposer des outils et des démarches permettant aux sportifs de se projeter, de progresser et de valoriser leur parcours sportif. Cet accompagnement s'appuie sur l'identification des besoins, la structuration d'un suivi personnalisé et la montée en compétences des acteurs fédéraux pour favoriser l'épanouissement de tous les sportifs.

- Objectif

Permettre aux sportifs de se fixer des objectifs personnels, de bénéficier d'un accompagnement structuré pour les atteindre, de valoriser leur progression et de renforcer leur implication dans la pratique sportive à travers des outils adaptés, des formations et un suivi partagé entre les acteurs fédéraux, territoriaux et associatifs.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

Priorités indispensables :

- Accompagnement individualisé des parcours,
- Formations adaptées et progressives,

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté• Recueillir les envies d'engagements des sportifs ou personnes en situation de handicap• Proposer un programme de formations et organiser des formations adaptées pour répondre aux envies d'engagement des PSH• Conseiller les CDSA et Clubs pour permettre la mise en œuvre du projet Académie dans tous les échelons, et les conseillers pour accompagner individuellement les PSH dans leurs projets• Relayer les formations sur l'accompagnement aux objectifs et les modalités d'entretiens pour les Académiciens du Sport Adapté• Identifier et accompagner les sportifs à potentiel en cohérence avec le Projet de Performance Fédéral
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les clubs et remonter les besoins locaux• Participer à la montée en compétences des encadrants• Sensibiliser les clubs à l'outil fédéral d'aide à la formulation et suivi des objectifs des PSH• Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté• Faire remonter les envies d'engagement et les besoins en formation des PSH auprès de la Ligue

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Académie du Sport Adapté régional et national (dont groupe Expert National)
 - Programme fédéraux : Sport Adapté Jeunes, Bouger avec le Sport Adapté, Sport et Autisme, Activités motrices, Sport et santé mentale – Handicap psychique
 - Organisme de formation régional
 - Pôle d'Excellence Régional et de Formation
 - Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Académie	Nombre d'entretiens Académie réalisé par la Ligue, les CDSA, et les clubs Nombre d'outils d'aide à la formulation des objectifs remplis Nombre de formations organisées Nombre de Personnes en situation de handicap engagés dans la vie associative (Ligue, CDSA ou Club)
Formation	Nombre de formation proposées et réalisées Nombre de contenus de formation créés Nombre de contenus de formation adaptés
Accompagnement	Nombre d'acteurs accompagnés Création d'un outil adapté pour déterminer ses objectifs Nombre de sportifs accompagnés par les PERF

Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Pour assurer la continuité de la pratique, il est essentiel de consolider un maillage territorial performant et des dispositifs de soutien à long terme, afin que le sport soit ancré dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Fondamentaux à maintenir :

- Les partenariats territoriaux existants et les relais locaux actifs, qui facilitent l'accès et la régularité de la pratique.
- L'accompagnement des clubs pour leur autonomie et leur pérennité, permettant d'assurer la continuité des activités pour tous.
- La structuration et la mutualisation des ressources, notamment en termes de matériel, transport et infrastructures, pour faciliter la pratique durable.
- L'ancrage des pratiques sportives dans le quotidien des publics, grâce à des clubs et dispositifs bien outillés et soutenus par les acteurs locaux.

Enjeu : garantir un accès durable et régulier à la pratique sportive pour tous, en consolidant les clubs, les partenariats et les dispositifs territoriaux pour un parcours pérenne.

Les attentes et points à améliorer

Garantir la continuité et la régularité de la pratique suppose de structurer un réseau lisible, coordonné et bien ancré sur le territoire, avec des relais pour les sportifs, les familles et les clubs.

Besoins identifiés :

- **Accès aux clubs et équipements :** ouvrir de nouveaux créneaux, notamment dans les zones sous-dotées, faciliter l'accès aux infrastructures locales avec l'appui des communes et intercommunalités.
- **Passerelles entre acteurs :** mettre en place des temps d'échanges entre clubs et établissements, structurer des parcours sécurisés pour les jeunes (IME, ITEP), formaliser les rôles et conventions entre CDSA, clubs, ESMS et familles.
- **Proximité et inclusion :** développer l'offre près des lieux de vie, proposer des séances « hors les murs », organiser des projets mixtes (clubs + établissements), faciliter la transition des jeunes adultes vers des pratiques autonomes.

- **Diversification et innovation** : proposer des pratiques nouvelles et émergentes, organiser des cycles d'essai, stages, journées portes ouvertes et événements départementaux pour stimuler la découverte et l'adhésion.

Enjeu : garantir un accès régulier, durable et inclusif à la pratique sportive, en renforçant le maillage territorial, les relais locaux et la coordination entre tous les acteurs.

Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps

Défini comme une priorité en Bretagne

Garantir l'accès durable au Sport Adapté implique un accompagnement à long terme des structures, la consolidation de partenariats territoriaux, et le renforcement de dispositifs de soutien à la pratique. Il s'agit d'ancrer l'activité sportive dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap, en assurant un maillage territorial solide, des relais locaux actifs, et des clubs outillés pour s'autonomiser et se pérenniser.

- Objectif

Favoriser la continuité de la pratique sportive pour tous les publics en structurant un maillage territorial efficace, en accompagnant les clubs vers l'autonomie et la pérennité, et en développant des partenariats avec d'autres fédérations ainsi que des dispositifs de soutien accessibles, lisibles et partagés à tous les niveaux.

Priorité indispensable définie par les élus du territoire breton :

Priorités indispensables :

- Accompagnement individualisé des parcours,
- Formations adaptées et progressives,
- Structuration du réseau de clubs et d'acteurs.

Actions utiles :

- ❖ Outils complémentaires de communication interne et de mise en réseau (ex : application)

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Relayer les dispositifs fédéraux à l'échelle régionale• Accompagner les CDSA dans la structuration et la recherche de partenariats• Participer à la remontée des besoins du territoire• Proposer un catalogue de formations pour les référents APS en ESMS, et particulièrement une formation pour les accompagner dans l'élaboration des projets d'APS dans les projets d'ESMS
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Assurer le lien avec les partenaires locaux• Recenser les dispositifs locaux d'accompagnement• Accompagner les clubs dans la structuration et la recherche de partenariats• Accompagner l'élaboration des projets d'APS dans les projets d'ESMS, avec les référents APS, en faisant suite aux formations proposées par la Ligue• Analyser les facteurs d'arrêt de la pratique et proposer des remédiations territoriales

es programmes, services et outils mobilisables

- Pole Communication FFSA et de la Ligue
- Organisme de formation régional
- Organisme de formation régional en lien avec Académie
- Académie du Sport Adapté nationale et régionale
- Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
- Programmes fédéraux : Activités motrices, Sport et santé mentale – handicap psychique, Sport adapté jeunes, Sport et autisme, Bouger avec le Sport Adapté
- Equipe Technique Régionale
- Pôle d’Excellence Régionale et de Formation
- Stratégie de professionnalisation

• Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Déploiement territorial	Nombre de clubs affiliés Pourcentage de clubs renouvelant leur affiliation Nombre de partenariats actifs avec des structures locales
Offre de pratique	Nombre de rencontres inscrites au calendrier Diversité de l’offre (activités proposées, profils accueillis) Nombre de journées en lien avec les programmes fédéraux
Publics	Nombre total de participants Nombre de pratiquants non licenciés accueillis sur les actions Taux de conversion vers une licence régulière Nombre de renouvellement de licences annuelles

Axe 3.3 : Valoriser toutes les formes d'excellence

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

Reconnaître et promouvoir toutes les formes d'excellence, qu'elles soient sportives, sociales, éducatives ou inclusives, est essentiel pour motiver les sportifs et valoriser les acteurs engagés dans le Sport Adapté.

Fondamentaux à maintenir :

- La mise en avant des réussites individuelles et collectives, en valorisant les parcours de chaque sportif selon ses objectifs et ses capacités.
- La diversité de l'offre sportive et des pratiques, qui permet de répondre aux aspirations variées des sportifs et des acteurs.
- La communication adaptée et fédératrice, qui renforce l'image du Sport Adapté et valorise les compétences des sportifs, bénévoles et professionnels.
- Les réseaux et partenariats existants qui permettent de donner de la visibilité aux actions et aux parcours de chacun, à l'échelle locale et nationale.

Enjeu : promouvoir et reconnaître toutes les formes d'excellence pour valoriser les parcours individuels et collectifs, renforcer l'inclusion et élargir la visibilité du Sport Adapté.

Les attentes et points à améliorer

Pour motiver les sportifs et reconnaître leurs efforts, il est essentiel de valoriser toutes les formes d'excellence, qu'elles soient sportives, sociales ou éducatives, et de communiquer sur les réussites individuelles et collectives.

Besoins identifiés :

- **Visibilité des réussites :** mettre en avant les parcours des sportifs et des clubs (témoignages, portraits, photos, vidéos), valoriser les compétences acquises via la formation, reconnaître officiellement les clubs engagés.
- **Communication adaptée :** développer des supports modernes et fédérateurs, partager les réussites féminines, structurer les messages autour des bénéfices éducatifs, sociaux et de santé du Sport Adapté.
- **Partenariats et modèle économique :** intégrer les partenaires dans les événements, diversifier les financements (fondations, mécénat, entreprises), créer des modèles pluriannuels pour sécuriser les clubs et les projets.
- **Culture de la valorisation :** promouvoir le « FAIRE AVEC », les clubs pilotes de l'Académie, et reconnaître l'ensemble des efforts réalisés par les acteurs et sportifs dans la pratique quotidienne et événementielle.

Enjeu : promouvoir et reconnaître toutes les formes d'excellence afin de valoriser les parcours, renforcer l'inclusion et motiver les sportifs tout en consolidant l'image du Sport Adapté.

Axe 3.3 : Valoriser toutes les formes d'excellence

Reconnaître et mettre en lumière la richesse et la diversité des pratiques du Sport Adapté, en valorisant chaque forme d'excellence qu'elle soit sportive, sociale, éducative ou inclusive. Il s'agit de développer une offre variée qui reflète la pluralité des aspirations des sportifs et des acteurs (bénévoles, professionnels) et de diffuser une communication adaptée, innovante et fédératrice pour renforcer l'image du Sport Adapté à tous les niveaux.

- Objectif

Promouvoir toutes les formes d'excellence en Sport Adapté en diversifiant les secteurs d'activité, en renforçant l'offre adaptée dans chaque département, en valorisant chaque parcours sportif et en adaptant la communication pour toucher un public toujours plus large et varié.

Actions utiles définies par les élus du territoire breton :

- ❖ Valorisation médiatique,
- ❖ Outils complémentaires de communication interne et de mise en réseau (ex : application)

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Relayer la communication fédérale au niveau régional• Identifier et valoriser les pratiques innovantes ou exemplaires• Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les clubs dans le développement de nouvelles pratiques et la valorisation des réussites locales• Relayer la communication fédérale et régional au niveau départemental• Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement• Faire remonter des pratiques innovantes ou exemplaires au niveau régional

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pole Communication FFSA
 - Transformation
 - Académie du Sport Adapté
 - Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
 - Programmes fédéraux : Activités motrices, Sport et santé mentale – handicap psychique, Sport adapté jeunes, Sport et autisme, Bouger avec le Sport Adapté
 - Equipe technique régionale
 - Académie du Sport Adapté Bretonne

- Organisme de formation régional en lien avec l'Académie
- Pôle d'Excellence Régionale et de Formation
- Stratégie de professionnalisation

-

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Valorisation des sportifs	Nombre de communications créées en fonction des différents secteurs d'activité Nombre de communication adaptée Nombre et diversité des sportifs et acteurs mis en avant (genre, âge, « niveau » de handicap, projet sportif, projet d'engagement, ...)
Communication	Nombre de canaux utilisés en fonction des cibles visées Nombre d'adaptations des supports de communication (accessibilité, format, langage) Nombre d'interactions digitales (followers, vues, partages...) Co-construction de la stratégie de communication Diffusion de la stratégie de communication

Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive

Au-delà de la pratique sportive, la FFSA souhaite contribuer à la construction d'une société plus juste, durable et inclusive. Chaque personne doit pouvoir trouver sa place, s'engager selon ses envies et ses capacités, et être actrice des décisions qui la concernent. Le Parasport Adapté devient ainsi un levier d'émancipation et de citoyenneté, et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

- Objectif

Permettre à toutes et tous (sportifs, bénévoles, professionnels, en situation de handicap ou non) d'accéder au rôle ou au poste de leur choix dans la vie associative, dans le respect de leurs aspirations et de leurs compétences, en garantissant un environnement inclusif, ouvert et citoyen.

- Ambition

- Offrir à chacun la possibilité de s'impliquer dans la vie sportive, associative et sociale, quel que soit son parcours, son handicap, son genre ou sa situation personnelle
- Favoriser une participation active et continue des personnes à tous les niveaux de la fédération pour construire ensemble des solutions qui répondent aux besoins de chacun et de la société dans son ensemble
- Adapter toutes les formations fédérales à l'ensemble des publics
- Encourager l'implication des sportifs dans la vie associative, en visant au moins un sportif bénévole ou impliqué par club
- Clarifier les rôles et les engagements de chacun par des fiches de mission partagées
- Structurer un management et un suivi attentif des équipes, en garantissant notamment le respect des entretiens professionnels
- Promouvoir des valeurs d'inclusion, de citoyenneté et d'égalité au sein de toutes les actions fédérales
- Engager des actions de développement durable

Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive

Les besoins et envies des sportifs et personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Eléments recueillis lors des temps d'échanges et de diagnostics territoriaux bretons où étaient présents sportifs, familles, bénévoles, professionnels des clubs, CDSA et de la Ligue

La FFSA place le Sport Adapté au service de l'émancipation et de la citoyenneté. L'objectif est que chaque personne, quel que soit son handicap, son parcours, son genre ou sa situation, puisse trouver sa place, s'engager dans la vie associative et sportive et devenir actrice de ses décisions. Le Parasport Adapté devient ainsi un levier de participation citoyenne et d'inclusion durable.

Besoins identifiés :

- **Accompagnement individualisé et participation active :** Les sportifs souhaitent bénéficier d'un suivi adapté à leur autonomie et à leurs besoins, tout en étant pleinement acteurs de leur pratique. Ils veulent comprendre, choisir et décider certains aspects de leur parcours, participer à l'organisation des activités et à la construction des projets collectifs. Ces besoins soutiennent la démarche « faire AVEC », qui vise à développer la responsabilité, la confiance et la participation active des sportifs.
- **Valorisation des compétences et reconnaissance :** Les sportifs désirent être valorisés pour leurs compétences, leurs idées et leur engagement, et non uniquement pour leurs performances ou besoins spécifiques. Ils ont besoin de rôles concrets au sein des clubs (animation, arbitrage, soutien logistique, co-construction de séances), afin de contribuer à la vie associative et de se sentir légitimes et intégrés.
- **Inclusion et espaces sécurisants pour les femmes :** Les sportives expriment le besoin d'évoluer dans un environnement bienveillant, non jugeant et adapté à leurs attentes, incluant rythme, ambiance et mixité choisie. Elles souhaitent rencontrer d'autres femmes, partager leurs expériences et avoir accès à des espaces et projets spécifiques qui favorisent leur confiance, leur autonomie et leur participation active.
- **Autonomie et responsabilisation :** Les sportifs veulent gagner en autonomie, confiance et responsabilités, tant dans la pratique sportive que dans la vie associative. Ils souhaitent être accompagnés dans la prise de décisions, avoir un rôle dans les projets collectifs et contribuer à la vie des clubs et des instances fédérales. La formation et l'accompagnement des encadrants doivent permettre de sécuriser ce processus et de soutenir la co-construction avec les sportifs.

ENJEU PRINCIPAL :

Permettre à chaque personne, sportive ou bénévole, de devenir actrice de sa pratique et de la vie associative dans un environnement inclusif, ouvert et sécurisant, afin de renforcer l'autonomie, la responsabilité, la participation citoyenne et la visibilité de toutes et tous dans le Sport Adapté.

Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive

Diagnostic territorial

Les freins, les forces et leviers identifiés en Bretagne

1. Développer l'autonomie réelle des sportifs

Dans certains clubs, les sportifs bénéficient déjà d'un accompagnement sécurisant et bienveillant, qui valorise leurs compétences et leur permet de progresser à leur rythme. La pédagogie adaptée et la culture centrée sur la personne favorisent l'expression individuelle et le développement de micro-compétences. Cependant, de nombreux clubs restent centrés sur un fonctionnement descendant où les encadrants prennent l'essentiel des décisions, limitant la participation réelle des sportifs. Pour aller plus loin, il est nécessaire de formaliser les rôles et responsabilités, d'élargir les opportunités de contribution concrète et de créer un cadre structuré pour que chaque sportif puisse expérimenter, prendre des initiatives et s'impliquer pleinement dans les projets.

Enjeu : Garantir que chaque sportif devienne acteur de son parcours et de la vie associative, renforçant autonomie, engagement et inclusion réelle.

2. Valoriser la participation des femmes et répondre à leurs besoins spécifiques

La proximité relationnelle, l'écoute et la bienveillance dans certains clubs constituent un cadre favorable à l'épanouissement des femmes. Des pratiques adaptées permettent déjà de respecter les rythmes et besoins individuels. Néanmoins, les femmes restent trop souvent peu visibles dans la communication, avec un manque de référentes et de projets pensés spécifiquement pour elles. Les horaires, l'intensité des activités ou la structuration des séances peuvent aussi limiter leur participation. Pour améliorer l'inclusion, il est essentiel de créer des espaces et rôles dédiés, de structurer des référentes féminines, et de valoriser leur contribution à travers la communication et les événements.

Enjeu : Assurer une inclusion réelle et durable des femmes, en renforçant leur légitimité, leur sécurité et la reconnaissance de leurs compétences dans tous les aspects de la pratique et de la vie associative.

3. Reconnaître et valoriser la contribution des sportifs

Les sportifs possèdent déjà des talents et des compétences variées qui sont parfois mobilisés dans certains clubs ou événements, mais cette reconnaissance reste partielle et peu formalisée. Les moments de partage, la co-construction et le partenariat avec les clubs et établissements créent du lien et favorisent la confiance, mais il manque des outils pour structurer et valoriser ces contributions de manière systématique. Il est nécessaire de mettre en place des parcours de contribution clairs, des missions adaptées aux capacités de chacun et des moyens pour rendre visibles et tangibles les initiatives et réussites des sportifs.

Enjeu : Faire du Sport Adapté un espace où chaque sportif est reconnu pour sa contribution, renforçant autonomie, inclusion et citoyenneté active au sein de la fédération et de la société.

4. Renforcer la culture inclusive et citoyenne au sein des clubs

Une culture de bienveillance, d'écoute et d'accompagnement individualisé est déjà présente et constitue un levier fort pour l'inclusion. Les clubs savent sécuriser les environnements sportifs et favoriser des dynamiques mixtes adaptées aux besoins de chacun. Toutefois, certaines pratiques restent standardisées et ne prennent pas toujours en compte les spécificités de chacun, notamment les différences de genre ou les profils sensibles. Il est donc nécessaire de formaliser les pratiques inclusives, de développer des outils pédagogiques et des formations adaptées, et de diffuser des valeurs de citoyenneté et d'égalité à tous les niveaux.

Enjeu : Construire un environnement inclusif et durable, où chaque personne peut s'engager selon ses capacités et aspirations, dans un cadre respectueux et valorisant.

Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive

Les besoins du territoire breton sur la thématique

Les travaux et échanges menés sur le territoire breton a fait ressortir

- la volonté de renforcer la participation des sportifs,
- des enjeux liés à la féminisation, à l'inclusion et à la citoyenneté,
- le rôle central du Sport Adapté comme acteur social et territorial.

Les choix retenues par les élus des CDSA et de la Ligue

Priorités indispensables :

- ❖ Participation active des sportifs,
- ❖ Inclusion et citoyenneté,
- ❖ Reconnaissance du Sport Adapté comme acteur social (étude d'impact..).

Actions utiles :

- ❖ Actions de valorisation institutionnelle,
- ❖ Diffusion élargie des bonnes pratiques.

Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des personnes en situation de Handicap

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

La FFSA dispose déjà d'expériences concrètes d'inclusion et d'autonomie des sportifs, grâce à un accompagnement bienveillant, à l'écoute et sécurisant, et à des pratiques pédagogiques valorisant les compétences et talents individuels. Certains clubs ont commencé à impliquer les PSH dans des tâches et décisions, et des espaces de partage et d'échange permettent aux sportifs de s'exprimer et de contribuer activement.

Fondamentaux à maintenir :

- Développer et structurer des dispositifs d'expression, de consultation et de participation décisionnelle pour les PSH.
- Valoriser l'engagement et la contribution des sportifs dans la vie associative et fédérale.
- Maintenir un accompagnement pédagogique sécurisé et individualisé, favorisant la confiance et l'autonomie.

Enjeu : Faire de chaque sportif un acteur reconnu de son parcours et de la vie associative, renforçant sa citoyenneté et son autonomie.

Les attentes et points à améliorer

Pour que les sportifs deviennent pleinement acteurs de leur pratique et de la vie associative, il est nécessaire de structurer et formaliser leur participation. Les clubs doivent créer des rôles responsabilisants et adaptés, allant de l'animation d'exercices à la co-construction de séances, tout en permettant aux sportifs d'exprimer leurs idées et envies.

Besoins identifiés :

- Formaliser et diversifier les responsabilités des sportifs dans les clubs.
- Créer des espaces réguliers d'expression et de participation (groupes de parole, bilans participatifs).
- Former les éducateurs à la co-construction et à la posture de facilitateur.
- Valoriser les pratiques exemplaires et les clubs pilotes pour diffuser une culture commune du « faire avec ».

Enjeu : Permettre aux personnes en situation de handicap de devenir pleinement actrices de leur parcours sportif et de la vie associative, renforçant autonomie, implication et citoyenneté.

Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des personnes en situation de Handicap

Défini comme une priorité en Bretagne

Renforcer la place des personnes en situation de handicap au sein des instances associatives en développant des espaces de consultation et de décisions, en favorisant leur participation citoyenne, en adaptant les outils et les modes de communication, et en les impliquant dans les décisions et le fonctionnement associatif à tous les niveaux.

- Objectif

Favoriser la participation active et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en structurant des dispositifs d'expression, de représentation et de décision, en développant des conseils participatifs, en formant et en accompagnant les acteurs, en systématisant l'accessibilité et en valorisant l'engagement des PSH dans la vie des clubs et des instances fédérales.

Priorités indispensables définies par les élus du territoire breton :

Priorités indispensables :

- ❖ Participation active des sportifs,
- ❖ Inclusion et citoyenneté,

Actions utiles :

- ❖ Diffusion élargie des bonnes pratiques.

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre le développement de l'Académie Sport Adapté Bretagne : organisation de conseils participatifs des Sportifs (recueil de la parole et interpellation du comité directeur), implication des PSH dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, communication, ambassadeurs, officiels, formateurs, ...)• Proposer des formations spécifiques et adaptées aux PSH (ambassadeurs, dirigeants, officiels, encadrants, journalistes, communicants ...)• Créer et partager des outils adaptés• Impulser l'Académie du Sport Adapté sur le territoire• Conseiller les CDSA et Clubs pour permettre la mise en œuvre du projet Académie dans tous les échelons• Accompagner la transformation de l'organisation de l'ensemble des acteurs pour permettre l'engagement des PSH• Proposer des formations « Académie du Sport Adapté » pour transformer les organisations, outiller et accompagner les acteurs du Sport Adapté pour permettre

	<p>l'engagement des PSH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'Assemblée Générale accessible • Tendre à penser l'ensemble de nos communications de manière adaptée pour donner accès aux informations aux PSH et à leur compréhension, et ainsi les rendre acteurs de leurs choix • Créer un site internet régional qui tend à être accessible à tous
CDSA	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des conseils participatifs des sportifs (recueil de la parole et interpellation du comité directeur), impliquer les PSH dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, ...) • Faire de l'accompagnement individuel une priorité afin de favoriser et permettre l'engagement des personnes en situation de handicap. • Communiquer auprès des clubs pour faire vivre l'Académie et développer des projets « Académie » dans tous les échelons (allant de la FFSA aux clubs) • Rendre les Assemblées Générales accessibles • Planifier des événements en pensant l'accessibilité des différents rôles aux PSH

- Les programmes, services et outils mobilisables

- Pôle Communication de la FFSA et de la Ligue
- Académie du Sport Adapté
- Organisme de formation de la Ligue en lien avec l'Académie
- Equipe technique régionale
- Pôle d'Excellence Régionale et de Formation
- Conseil Participatif des Sportifs
- Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Formation	<p>Nombre de sportifs formés via l'Académie</p> <p>Nombre de sportifs engages dans des instances régionale</p> <p>Nombre de formations proposées et réalisées (dirigeants, communication, officiels, encadrants, ...)</p> <p>Nombre d'acteurs de clubs, CDSA et de la Ligue formés par l'Académie</p> <p>Nombre de sportifs ayant suivi la formation Fonda'Mentaux</p> <p>Nombre de réunions / évènement organisées de manière accessible</p>

Participation sportifs	<p>Nombre de conseils participatifs mis en place (clubs, CDSA, Ligue)</p> <p>Nombre de sportifs impliqués dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, formateurs, organisations, encadrement, ...)</p> <p>Nombre de personnes sondées et retours recueillis</p> <p>Modalités de communication entre les PSH (dirigeants , conseils participatifs, ...) opérationnelles</p> <p>Nombre de propositions réalisées par les conseils participatifs</p> <p>Nombre de consultation des sportifs et parties prenantes dans les décisions majeures</p> <p>Nombre d'outils de communications créés en communication adaptée</p>
------------------------	--

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

La FFSA bénéficie d'une culture inclusive et bienveillante, attentive aux besoins des publics spécifiques et des femmes, avec des pratiques pédagogiques favorisant la progression et la valorisation. Les partenariats existants et l'expertise dans l'accompagnement des clubs permettent d'installer une démarche durable, égalitaire et respectueuse de l'environnement.

Fondamentaux à maintenir :

- Continuer à sensibiliser et former les acteurs à la diversité, à l'inclusion et à la mixité.
- Maintenir une approche centrée sur les besoins spécifiques des publics, notamment des femmes.
- Développer les pratiques respectueuses de l'environnement et communiquer sur les valeurs inclusives et citoyennes du Sport Adapté.

Enjeu : Faire du Sport Adapté un espace exemplaire en matière d'inclusion, d'égalité et de développement durable, reconnu par tous les acteurs du territoire.

Les attentes et points à améliorer

La participation des femmes et des publics sous-représentés reste limitée, et les clubs nécessitent des dispositifs adaptés pour réduire les freins à la participation. Il est essentiel de créer des activités, horaires et encadrements qui répondent à leurs besoins spécifiques et de soutenir les clubs dans l'intégration de la mixité et de l'inclusion.

Besoins identifiés :

- Créer des espaces d'expression et de soutien dédiés aux femmes et aux publics sous-représentés.
- Adapter les activités et créneaux pour répondre aux besoins spécifiques.
- Former les clubs à l'accueil inclusif et à la féminisation du sport.
- Valoriser les initiatives et réussites à travers labels, communications et événements modèles.

Enjeu : Construire une fédération exemplaire en matière de diversité et d'inclusion, où chacun peut trouver sa place et contribuer pleinement.

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Défini comme une priorité en Bretagne

S'engager résolument pour une vie fédérale et une pratique du Sport Adapté plus inclusive, plus respectueuse de l'environnement et plus égalitaire, en sensibilisant, en formant et en accompagnant l'ensemble des acteurs à ces enjeux.

- Objectif

Promouvoir un Sport Adapté engagé en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables en sensibilisant les acteurs aux enjeux environnementaux, en valorisant la place des femmes à tous les niveaux de la fédération, en adaptant les actions aux besoins spécifiques, et en mettant en place des outils et des formations adaptés pour un changement durable.

Priorité indispensable définies par les élus du territoire breton :

Priorité indispensable :

- ❖ Inclusion et citoyenneté,

ROLE	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Décliner le Stratégie nationale de féminisation au niveau régional• Développer la communication sur la diversité, l'inclusion et les pratiques durables• Sensibiliser le grand public et les différents partenaires de la Ligue autour de la diversité, l'inclusion et les pratiques durables et en valorisant les actions menées
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner le développement territorial en créant des clubs et sections pour mailler les territoires• Décliner localement la communication et le Stratégie nationale de féminisation• Proposer des actions en faveur du développement durable et de l'inclusion• Impulser l'engagement des clubs dans une démarche RSO

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôle Communication FFSA et de la Ligue
 - Organisme de formation de la Ligue en lien avec l'Académie du Sport Adapté

- Stratégie Nationale de féminisation et déploiement au niveau régional
- Plan développement durable

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Développement durable	Nombre de personnes sensibilisées Nombre d'actions développement durable mises en place Taux de clubs engagés dans une démarche de responsabilité sociétale Nombre de sensibilisations organisées autour de la thématique Nombre de réunions organisées pour réfléchir et coordonner la thématique
Féminisation	Nombre d'outils créés en faveur de la féminisation et de la diversité Nombre d'actions spécifiques réalisées en faveur des femmes (pratique, gouvernance, bénévolat) Taux de participation féminine dans les activités sportives et les instances (dont postes à responsabilité)

Axe 4.3 : Être un acteur ressource sur le sport et le handicap

Diagnostic territorial

Ce qui fonctionne et qu'il faut poursuivre

La FFSA dispose déjà d'un réseau solide et de compétences reconnues pour former, accompagner et outiller les clubs, établissements et partenaires locaux. Les bonnes pratiques pédagogiques et la valorisation des expériences des sportifs permettent de diffuser les savoir-faire et de créer un réseau de référence pour le Sport Adapté sur le territoire.

Fondamentaux à maintenir :

- Maintenir et développer le réseau de personnes ressources, ambassadeurs et PSH formatrices.
- Valoriser et diffuser les outils, méthodes et bonnes pratiques pour accompagner les clubs et les établissements.
- Consolider la collecte d'informations et la coordination entre acteurs pour mieux structurer l'offre et la communication.

Enjeu : Positionner la FFSA comme un acteur de référence et ressource incontournable du Sport Adapté, garantissant l'accompagnement et la valorisation de tous les acteurs.

Les attentes et points à améliorer

Pour diffuser les bonnes pratiques et soutenir les clubs, la FFSA doit créer des dispositifs clairs et accessibles, capitaliser sur les modèles exemplaires et valoriser les compétences des sportifs. L'Académie doit être un levier pour structurer et partager les connaissances sur l'inclusion et la co-construction.

Besoins identifiés :

- Développer des outils pratiques et pédagogiques : kits, référentiels, fiches repères, supports numériques.
- Créer un réseau d'éducateurs et d'ambassadeurs pour accompagner et inspirer les clubs.
- Organiser des temps d'échanges et de suivi inter-clubs pour favoriser le partage et l'essaimage des bonnes pratiques.
- Communiquer sur l'impact social et éducatif du Sport Adapté et sur les réussites locales.

Enjeu : Positionner la FFSA comme un acteur incontournable et ressource clé pour diffuser l'inclusion et les bonnes pratiques dans le sport et le handicap.

Axe 4.3 : Être un acteur ressource sur le sport et le handicap

Défini comme une priorité en Bretagne

Positionner la FFSA et son réseau comme un acteur ressource incontournable dans le champ du sport et du handicap, en formant, en accompagnant et en outillant l'ensemble des acteurs.

- Objectif

Développer un réseau de personnes ressources engagées pour faire connaître et reconnaître le Sport Adapté au sein des établissements médico-sociaux et des structures sportives, en identifiant et en accompagnant des ambassadeurs, le groupe Expert Académie, des PSH formatrices, en créant des outils adaptés aux personnes en situation de handicap et en mettant en place des dispositifs de collecte d'informations pertinents.

Priorités indispensables définies par les élus du territoire breton :

Priorités indispensables :

- ❖ Reconnaissance du Sport Adapté comme acteur social (étude d'impact..).

Actions utiles :

- ❖ Actions de valorisation institutionnelle,

Rôle	
Ligue	<ul style="list-style-type: none">• Être repéré par l'ARS comme opérateur expert régional et tête de réseau du réseau Sport et Handicap mental, psychique et TSA• Être repéré par les référents APS en ESMS comme opérateur régional du Sport et Handicap, et coordonner / organiser leurs formations• S'appuyer sur le CPSF pour être identifié comme acteur ressources Sport et handicap• Relayer et coordonner la formation des référents APS en ESMS sur les territoires• Mobiliser les PSH formatrices et les ambassadeurs de l'Académie• Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ...
CDSA	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et accompagner les PSH formatrices et les ambassadeurs locaux• Animer un réseau local autour du sport et du handicap• Être identifié et collaborer avec les Communauté 360 et les référents APS en ESMS• Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ...

- Les programmes, services et outils mobilisables

- Commission éligibilité et classification
- Académie du Sport Adapté
- Stratégie de professionnalisation
- Organisme de formation régional
- Equipe Technique régional

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Ambassadeurs	Nombre d'ambassadeurs identifiés et formés Nombre d'actions sur lesquelles les ambassadeurs sont mobilisés Nombre de PSH identifiées comme formatrices
Référents APS en ESMS	Nombre de référents APS/ESMS identifiés
Ressource	Nombre de sollicitations comme acteur ressources du Sport et handicap
Partenaires	Nombre de réunions et coopérations avec ARS CPOM avec l'ARS Nombre de réunions et coopérations avec le CPSF